



**PRÉFET DE LA
RÉGION
PAYS-DE-LA-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R52-2026-143

PUBLIÉ LE 8 JUIN 2026

Sommaire

Agence régionale de Santé Pays de la Loire /

R52-2026-06-02-00044 - Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/101-2026/44 du 02 juin 2026 portant extension de 5 places de SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus et de 3 places de SSIAD pour personnes en situation de handicap du SSIAD ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SANTE géré par l'ADAPEILA (2 pages)	Page 4
R52-2026-06-02-00043 - Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/100-2026/44 du 02 juin 2026 portant extension de 3 places de SSIAD pour personnes en situation de handicap du SSIAD ACHENEAU-GRAND LIEU géré par VYV3 PAYS DE LA LOIRE (3 pages)	Page 7
R52-2026-06-02-00045 - Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/102-2026/44 du 02 juin 2026 portant extension de 9 places de SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus et d'une place de SSIAD pour personnes en situation de handicap du SSIAD SEVRE ET LOIRE géré par l'EPA SSIAD SEVRE ET LOIRE (3 pages)	Page 11
R52-2026-06-02-00046 - Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/103-2026/44 du 02 juin 2026 portant extension 9 places de SSIAD pour personnes en situation de handicap du SSIAD APF 44 géré par l'APF FRANCE HANDICAP (3 pages)	Page 15
R52-2026-06-02-00039 - Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/96-2026/44 du 02 juin 2026 portant extension de 3 places de SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus et de 2 places de SSIAD pour personnes en situation de handicap du SAD AIDE ET SOINS géré par la FONDATION SAINT HELIER (2 pages)	Page 19
R52-2026-06-02-00040 - Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/97-2026/44 du 02 juin 2026 portant extension de 5 places de SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus et de 4 places de SSIAD pour personnes en situation de handicap du SSIAD ASSIEL géré par l'Association SOINS SOUTIEN INTERCANT ERDRE LOIRE (2 pages)	Page 22
R52-2026-06-02-00041 - Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/98-2026/44 du 02 juin 2026 portant extension de 7 places de SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus et de 3 places de SSIAD pour personnes en situation de handicap du SSIDPAH LOIRE géré par l'ADAPEILA (3 pages)	Page 25
R52-2026-06-02-00042 - Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/99-2026/44 du 02 juin 2026 portant extension de 2 places de SSIAD pour personnes en situation de handicap du SSIAD ESTUAIRE SUD LOIRE géré par VYV3 PAYS DE LA LOIRE (3 pages)	Page 29

Direction Interrégionale des services pénitentiaires Grand Ouest /

R52-2026-06-02-00047 - Arrêté du 2 juin 2026 portant délégation de signature à l'effet de signer tous actes relevant du domaine des commissions ou sous-commissions incendie de tous les établissements ou services pénitentiaires du ressort de la Direction interrégionale des services pénitentiaires Grand Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire). (1 page)

Page 33

R52-2026-06-02-00048 - Arrêté du 2 juin 2026 portant délégation de signature en matière de déconcentration des décisions relatives à la gestion individuelle des personnes placées sous main de justice, des décisions relatives à la gestion individuelle ou collective des personnels et ressources humaines, des décisions relatives à organisation des relations partenariales avec les intervenants, associations et autres administrations publiques ou privées participant aux missions du service public pénitentiaire, des décisions relatives à la gestion économique, financière et patrimoniale. (2 pages)

Page 35

R52-2026-05-21-00006 - ARRETE du 21 mai 2026 portant délégation de signature à Monsieur Marc GINGUENÉ, adjoint au directeur interrégional en ce qui concerne les modalités QLCO. (1 page)

Page 38

R52-2026-05-21-00007 - Arrêté du 21 mai 2026 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement. (14 pages)

Page 40

R52-2026-05-21-00005 - Arrêté du 21 mai 2026 portant délégation de signature sur la décision de prolongation ou de mainlevée de la mesure d'isolement d'une personne détenue. (1 page)

Page 55

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt /

R52-2026-05-28-00005 - DRAAF-32 du 28 mai 2026 portant renouvellement de la commission des recours de la région des Pays de la Loire (2 pages)

Page 57

Agence régionale de Santé Pays de la Loire

R52-2026-06-02-00044

Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/101-2026/44 du 02
juin 2026 portant extension de 5 places de
SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus et
de 3 places de SSIAD pour personnes en
situation de handicap du SSIAD
ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SANTE géré par
l'ADAPEILA

Direction de l'Autonomie et de la Santé Mentale
Département Parcours des Personnes Agées

ARS-PDL/DASM/DPPA/101-2026/2026/44

portant extension de **5** places de SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus et de **3** places de SSIAD pour personnes en situation de handicap du **SSIAD ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SANTE** géré par **l'ADAPEILA**

**LA DIRECTRICE GENERALE PAR INTERIM DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES PAYS
DE LA LOIRE**

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L313-1-1, L313-2, D313-2, R313-7-1, R313-8 et R313-8-1 ;

VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L1431-1 et L1431-2 ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le Projet Régional de Santé 2023-2028 ;

VU l'instruction n° DGCS/SD3A/CNSA/2023/111 du 10 juillet 2023 relative aux autorisations d'engagement de dépenses pour les centres de ressources territoriaux pour les personnes âgées et les services infirmiers à domicile ;

VU l'arrêté N°ARS-PDL/DG/2026-013 portant délégation de signature à Madame Marianne CORNU-PAUCHET, Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire ;

VU la demande d'extension non importante de places de soins infirmiers du **SSIAD ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SANTE** géré par **l'ADAPEILA** ;

CONSIDERANT que le projet d'extension porte sur une capacité inférieure à 30% de la dernière capacité autorisée par appel à projet ou lors du renouvellement de l'autorisation du **SSIAD ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SANTE**, conformément aux dispositions de l'article D313-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

CONSIDERANT les besoins de places de SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus sur le secteur desservi par le **SSIAD ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SANTE** géré par **l'ADAPEILA** ;

CONSIDERANT la disponibilité des crédits sur l'enveloppe médico-sociale ;

ARRETE

Article 1 : Une autorisation d'extension non importante est accordée au **SSIAD ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SANTE** géré par l'**ADAPEILA** pour une capacité supplémentaire de **5 places pour personnes âgées de 60 ans et plus** à compter du **1er juillet 2026** et de **3 places pour personne en situation de handicap** à compter du **1er juillet 2026**.

La capacité totale du service est ainsi portée à :

102 places pour personnes âgées de 60 ans et plus ;

8 places pour personnes en situation de handicap ;

Article 2 : L'autorisation de dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux est accordée pour la capacité mentionnée à l'article 1^{er}.

Article 3 : La zone d'intervention du **SSIAD ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SANTE** pour la prise en charge des personnes âgées de 60 ans et plus et pour les personnes en situation de handicap demeure inchangée.

Article 4 : Les caractéristiques du SSIAD sont répertoriées dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) comme suit :

Numéro d'identification : 440018380
: 440033496
Dénomination : **SSIAD ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SANTE** géré par l'**ADAPEILA**
Adresse : **32 BOULEVARD AUGUSTE PENEAU 44300 NANTES**
Code catégorie : 354
Code discipline : 358
Code activité : 16
Code clientèle : 700 - 010 - 436
Capacité : **102 places** pour personnes âgées de 60 ans et plus ;
: **8 places** pour personnes en situation de handicap ;
: **18 places** d'ESA.

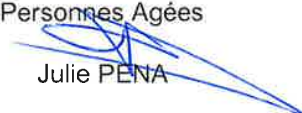
Article 5 : Toute modification essentielle dans l'activité, l'organisation, la direction ou le fonctionnement du service devra être portée à la connaissance de l'autorité administrative conformément aux dispositions de l'article L.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 6 : Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté ou de sa publication au recueil des actes administratifs, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 7 : La Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale (DASM) et le représentant de l'organisme gestionnaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **02 JUIN 2026**

Pour la Directrice de l'Autonomie et de la Santé
Mentale et par délégation,
La responsable du Département Parcours des
Personnes Agées


Julie PENA

Agence régionale de Santé Pays de la Loire

R52-2026-06-02-00043

Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/100-2026/44 du 02
juin 2026 portant extension de 3 places de
SSIAD pour personnes en situation de handicap
du SSIAD ACHENEAU-GRAND LIEU géré par
VYV3 PAYS DE LA LOIRE

Direction de l'Autonomie et de la Santé Mentale
Département Parcours des Personnes Agées

ARS-PDL/DASM/DPPA/100-2026/44

portant extension de **3** places de SSIAD pour personnes en situation de handicap du **SSIAD
ACHENEAU-GRAND LIEU** géré par **VYV3 PAYS DE LA LOIRE**

**LA DIRECTRICE GENERALE PAR INTERIM DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES PAYS
DE LA LOIRE**

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L313-1-1, L313-2, D313-2, R313-7-1, R313-8 et R313-8-1 ;

VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L1431-1 et L1431-2 ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le Projet Régional de Santé 2023-2028 ;

VU l'instruction n° DGCS/SD3A/CNSA/2023/111 du 10 juillet 2023 relative aux autorisations d'engagement de dépenses pour les centres de ressources territoriaux pour les personnes âgées et les services infirmiers à domicile ;

VU l'arrêté N°ARS-PDL/DG/2026-013 portant délégation de signature à Madame Marianne CORNU-PAUCHET, Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire ;

VU la demande d'extension non importante de places de soins infirmiers du **SSIAD ACHENEAU-GRAND LIEU** géré par **VYV3 PAYS DE LA LOIRE** ;

CONSIDERANT que la demande présentée par le **SSIAD ACHENEAU-GRAND LIEU** vise à obtenir une autorisation d'extension du service supérieure à 30% de la capacité autorisée, sans toutefois excéder 100% de cette capacité ;

CONSIDERANT que le **SSIAD ACHENEAU-GRAND LIEU** organisme déjà titulaire d'une autorisation de SSIAD sur ce territoire, est en mesure de répondre immédiatement au besoin d'équipement de ce territoire par l'ouverture de nouvelles places de soins infirmiers à domicile, bien qu'ayant déjà atteint le seuil de 30% mentionné au I de l'article D313-2 du CASF pour sa capacité autorisée en places de soins infirmiers à domicile ;

CONSIDERANT qu'une extension de places du **SSIAD ACHENEAU-GRAND LIEU** géré par **VYV3 PAYS DE LA LOIRE** supérieure à 30% de sa capacité autorisée, sans appel à projet ni consultation préalables d'une commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social, permettrait de renforcer immédiatement un territoire identifié comme prioritaire en besoins d'équipement de places de soins infirmiers à domicile et, ainsi, de répondre à un besoin urgent avéré de prise en charge médico-sociale des personnes âgées dépendantes à leur domicile ;

CONSIDERANT que la poursuite de cet intérêt général justifie, compte tenu de ces circonstances locales, de déroger au seuil de 30% susmentionné en vue d'autoriser une extension de capacité de 3 places en faveur du **SSIAD ACHENEAU-GRAND LIEU** géré par **VYV3 PAYS DE LA LOIRE**, conformément aux dispositions du V de l'article D313-2 du CASF ;

CONSIDERANT la disponibilité des crédits sur l'enveloppe médico-sociale ;

A R R E T E

Article 1 : Une autorisation d'extension non importante est accordée au **SSIAD ACHENEAU-GRAND LIEU** géré par **VYV3 PAYS DE LA LOIRE** pour une capacité supplémentaire de **3 places pour personnes en situation de handicap** à compter du **1er juillet 2026**.

La capacité totale du service est ainsi portée à :

94 places pour personnes âgées de 60 ans et plus ;
11 places pour personnes en situation de handicap ;

Article 2 : L'autorisation de dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux est accordée pour la capacité mentionnée à l'article 1^{er}.

Article 3 : La zone d'intervention du **SSIAD ACHENEAU-GRAND LIEU** pour la prise en charge des personnes âgées de 60 ans et plus et pour les personnes en situation de handicap demeure inchangée.

Article 4 : Les caractéristiques du SSIAD sont répertoriées dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) comme suit :

Numéro d'identification	: 440061901
	: 440031912
Dénomination	: SSIAD ACHENEAU-GRAND LIEU géré par VYV3 PAYS DE LA LOIRE
Adresse	: 13 ROUTE DE BOUGUENAI 44830 BOUAYE
Code catégorie	: 354
Code discipline	: 358
Code activité	: 16
Code clientèle	: 700 - 010
Capacité	: 94 places pour personnes âgées de 60 ans et plus ;
	: 11 places personnes en situation de handicap ;

Article 5 : Toute modification essentielle dans l'activité, l'organisation, la direction ou le fonctionnement du service devra être portée à la connaissance de l'autorité administrative conformément aux dispositions de l'article L.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 6 : Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté ou de sa publication au recueil des actes administratifs, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 7 : La Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale (DASM) et le représentant de l'organisme gestionnaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **02 JUIN 2026**

Pour la Directrice de l'Autonomie et de la Santé
Mentale et par délégation,
La responsable du Département Parcours des
Personnes Agées



Julie PENA

Agence régionale de Santé Pays de la Loire

R52-2026-06-02-00045

Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/102-2026/44 du 02
juin 2026 portant extension de 9 places de
SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus et
d'une place de SSIAD pour personnes en
situation de handicap du SSIAD SEVRE ET LOIRE
géré par l'EPA SSIAD SEVRE ET LOIRE

Direction de l'Autonomie et de la Santé Mentale
Département Parcours des Personnes Agées

ARS-PDL/DASM/DPPA/102-2026/44

portant extension de 9 places de SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus et d'une place de SSIAD pour personnes en situation de handicap du SSIAD SEVRE ET LOIRE géré par l'EPA SSIAD SEVRE ET LOIRE

LA DIRECTRICE GENERALE PAR INTERIM DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES PAYS DE LA LOIRE

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L313-1-1, L313-2, D313-2, R313-7-1, R313-8 et R313-8-1 ;

VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L1431-1 et L1431-2 ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le Projet Régional de Santé 2023-2028 ;

VU l'instruction n° DGCS/SD3A/CNSA/2023/111 du 10 juillet 2023 relative aux autorisations d'engagement de dépenses pour les centres de ressources territoriaux pour les personnes âgées et les services infirmiers à domicile ;

VU l'arrêté N°ARS-PDL/DG/2026-013 portant délégation de signature à Madame Marianne CORNU-PAUCHET, Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire ;

VU la demande d'extension non importante de places de soins infirmiers du **SSIAD SEVRE ET LOIRE** géré par l'EPA **SSIAD SEVRE ET LOIRE** ;

CONSIDERANT que la demande présentée par le **SSIAD SEVRE ET LOIRE** vise à obtenir une autorisation d'extension du service supérieure à 30% de la capacité autorisée, sans toutefois excéder 100% de cette capacité ;

CONSIDERANT que le territoire d'intervention du **SSIAD SEVRE ET LOIRE** affiche un taux d'équipement parmi les plus faibles du territoire de Loire-Atlantique, lui-même sous-équipé en places de soins infirmiers à domicile, ainsi qu'un taux d'évolution de la population âgée de 75 ans et plus parmi les plus importants du territoire de Loire-Atlantique ;

CONSIDERANT que le **SSIAD SEVRE ET LOIRE** organisme déjà titulaire d'une autorisation de SSIAD sur ce territoire, est en mesure de répondre immédiatement au besoin d'équipement de ce territoire par l'ouverture de nouvelles places de soins infirmiers à domicile, bien qu'ayant déjà atteint le seuil de 30%

mentionné au I de l'article D313-2 du CASF pour sa capacité autorisée en places de soins infirmiers à domicile ;

CONSIDERANT qu'une extension de 9 places pour personnes âgées de 60 ans et plus et d'une place pour personne en situation de handicap du **SSIAD SEVRE ET LOIRE** géré l'EPA **SSIAD SEVRE ET LOIRE** supérieure à 30% de sa capacité autorisée, sans appel à projet ni consultation préalables d'une commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social, permettrait de renforcer immédiatement un territoire identifié comme prioritaire en besoins d'équipement de places de soins infirmiers à domicile et, ainsi, de répondre à un besoin urgent avéré de prise en charge médico-sociale des personnes âgées dépendantes et en situation de handicap à leur domicile ;

CONSIDERANT que la poursuite de cet intérêt général justifie, compte tenu de ces circonstances locales, de déroger au seuil de 30% susmentionné en vue d'autoriser une extension de capacité de 9 places pour personnes âgées de 60 ans et d'une place pour personne en situation de handicap en faveur du **SSIAD SEVRE ET LOIRE** géré par l'EPA **SSIAD SEVRE ET LOIRE**, conformément aux dispositions du V de l'article D313-2 du CASF ;

CONSIDERANT la disponibilité des crédits sur l'enveloppe médico-sociale ;

A R R E T E

Article 1 : Une autorisation d'extension non importante est accordée au **SSIAD SEVRE ET LOIRE** géré par l'EPA **SSIAD SEVRE ET LOIRE** pour une capacité supplémentaire de 9 places pour personnes âgées de 60 ans et plus à compter du **1er juillet 2026** et d'une place pour personnes en situation de handicap à compter du **1er juillet 2026**.

La capacité totale du service est ainsi portée à :

52 places pour personnes âgées de 60 ans et plus ;
4 places pour personnes en situation de handicap ;

Article 2 : L'autorisation de dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux est accordée pour la capacité mentionnée à l'article 1^{er}.

Article 3 : La zone d'intervention du **SSIAD SEVRE ET LOIRE** pour la prise en charge des personnes âgées de 60 ans et plus et pour les personnes en situation de handicap demeure inchangée.

Article 4 : Les caractéristiques du SSIAD sont répertoriées dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) comme suit :

Numéro d'identification	: 440056620
	: 440033504
Dénomination	: SSIAD SEVRE ET LOIRE géré par le SSIAD SEVRE ET LOIRE
Adresse	: 84 RUE JEAN MONNET LA CHAPELLE BASSE MER 44450 DIVATTE-SUR-LOIRE
Code catégorie	: 354
Code discipline	: 358
Code activité	: 16
Code clientèle	: 700 - 010
Capacité	: 52 places pour personnes âgées de 60 ans et plus ;
	: 4 places personnes en situation de handicap ;

Article 5 : Toute modification essentielle dans l'activité, l'organisation, la direction ou le fonctionnement du service devra être portée à la connaissance de l'autorité administrative conformément aux dispositions de l'article L.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 6 : Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté ou de sa publication au recueil des actes administratifs, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 7 : La Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale (DASM) et le représentant de l'organisme gestionnaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **02 JUIN 2026**

Pour la Directrice de l'Autonomie et de la Santé
Mentale et par délégation,
La responsable du Département Parcours des
Personnes Agées



Julie PENA

Agence régionale de Santé Pays de la Loire

R52-2026-06-02-00046

Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/103-2026/44 du 02
juin 2026 portant extension 9 places de SSIAD
pour personnes en situation de handicap du
SSIAD APF 44 géré par l'APF FRANCE HANDICAP

Direction de l'Autonomie et de la Santé Mentale
Département Parcours des Personnes Agées

ARS-PDL/DASM/DPPA/103-2026/44

portant extension **9** places de SSIAD pour personnes en situation de handicap du **SSIAD APF 44**
géré par **l'APF FRANCE HANDICAP**

**LA DIRECTRICE GENERALE PAR INTERIM DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES PAYS
DE LA LOIRE**

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L313-1-1, L313-2, D313-2, R313-7-1, R313-8 et R313-8-1 ;

VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L1431-1 et L1431-2 ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le Projet Régional de Santé 2023-2028 ;

VU l'instruction n° DGCS/SD3A/CNSA/2023/111 du 10 juillet 2023 relative aux autorisations d'engagement de dépenses pour les centres de ressources territoriaux pour les personnes âgées et les services infirmiers à domicile ;

VU l'arrêté N°ARS-PDL/DG/2026-013 portant délégation de signature à Madame Marianne CORNU-PAUCHET, Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire ;

VU la demande d'extension non importante de places de soins infirmiers du **SSIAD APF 44** géré par **l'APF FRANCE HANDICAP** ;

CONSIDERANT que la demande présentée par le **SSIAD APF 44** vise à obtenir une autorisation d'extension du service supérieure à 30% de la capacité autorisée, sans toutefois excéder 100% de cette capacité ;

CONSIDERANT que le **SSIAD APF 44** organisme déjà titulaire d'une autorisation de SSIAD sur ce territoire, est en mesure de répondre immédiatement au besoin d'équipement de ce territoire par l'ouverture de nouvelles places de soins infirmiers à domicile, bien qu'ayant déjà atteint le seuil de 30% mentionné au I de l'article D313-2 du CASF pour sa capacité autorisée en places de soins infirmiers à domicile ;

CONSIDERANT qu'une extension de places du **SSIAD APF 44** géré par l'**APF FRANCE HANDICAP** supérieure à 30% de sa capacité autorisée, sans appel à projet ni consultation préalables d'une commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social, permettrait de renforcer immédiatement un territoire identifié comme prioritaire en besoins d'équipement de places de soins infirmiers à domicile et, ainsi, de répondre à un besoin urgent avéré de prise en charge médico-sociale des personnes en situation de handicap à leur domicile ;

CONSIDERANT que la poursuite de cet intérêt général justifie, compte tenu de ces circonstances locales, de déroger au seuil de 30% susmentionné en vue d'autoriser une extension de capacité de 9 places en faveur du **SSIAD APF 44** géré par l'**APF FRANCE HANDICAP**, conformément aux dispositions du V de l'article D313-2 du CASF ;

CONSIDERANT la disponibilité des crédits sur l'enveloppe médico-sociale ;

A R R E T E

Article 1 : Une autorisation d'extension non importante est accordée au **SSIAD APF 44** géré par l'**APF FRANCE HANDICAP** pour une capacité supplémentaire **9 places pour personnes en situation de handicap, dont 5 places à compter du 1^{er} janvier 2026 et 4 places à compter du 1^{er} juillet 2026.**

La capacité totale du service est ainsi portée à :

20 places pour personnes en situation de handicap ;

Article 2 : L'autorisation de dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux est accordée pour la capacité mentionnée à l'article 1^{er}.

Article 3 : La zone d'intervention du **SSIAD APF 44** pour la prise en charge des personnes âgées de 60 ans et plus et pour les personnes en situation de handicap demeure inchangée.

Article 4 : Les caractéristiques du SSIAD sont répertoriées dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) comme suit :

Numéro d'identification	: 750719239
	: 440062230
Dénomination	: SSIAD APF 44 géré par l'APF FRANCE HANDICAP
Adresse	: 31 BOULEVARD ALBERT EINSTEIN - 44000 NANTES
Code catégorie	: 354
Code discipline	: 358
Code activité	: 16
Code clientèle	: 10
Capacité	: 20 places personnes en situation de handicap ;

Article 5 : Toute modification essentielle dans l'activité, l'organisation, la direction ou le fonctionnement du service devra être portée à la connaissance de l'autorité administrative conformément aux dispositions de l'article L.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 6 : Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté ou de sa publication au recueil des actes administratifs, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 7 : La Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale (DASM) et le représentant de l'organisme gestionnaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **02 JUIN 2026**

Pour la Directrice de l'Autonomie et de la Santé
Mentale et par délégation,
La responsable du Département Parcours des
Personnes Agées



Julie PENA

Agence régionale de Santé Pays de la Loire

R52-2026-06-02-00039

Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/96-2026/44 du 02
juin 2026 portant extension de 3 places de
SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus et
de 2 places de SSIAD pour personnes en
situation de handicap du SAD AIDE ET SOINS
géré par la FONDATION SAINT HELIER

Direction de l'Autonomie et de la Santé Mentale
Département Parcours des Personnes Agées

ARS-PDL/DASM/DPPA/96-2026/2026/44

portant extension de **3** places de SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus et de **2** places de SSIAD pour personnes en situation de handicap du **SAD AIDE ET SOINS** géré par la **FONDATION SAINT HELIER**

**LA DIRECTRICE GENERALE PAR INTERIM DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES PAYS
DE LA LOIRE**

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L313-1-1, L313-2, D313-2, R313-7-1, R313-8 et R313-8-1 ;

VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L1431-1 et L1431-2 ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le Projet Régional de Santé 2023-2028 ;

VU l'instruction n° DGCS/SD3A/CNSA/2023/111 du 10 juillet 2023 relative aux autorisations d'engagement de dépenses pour les centres de ressources territoriaux pour les personnes âgées et les services infirmiers à domicile ;

VU l'arrêté N°ARS-PDL/DG/2026-013 portant délégation de signature à Madame Marianne CORNU-PAUCHET, Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire ;

VU la demande d'extension non importante de places de soins infirmiers du **SAD AIDE ET SOINS** géré par la **FONDATION SAINT HELIER** ;

CONSIDERANT que le projet d'extension porte sur une capacité inférieure à 30% de la dernière capacité autorisée par appel à projet ou lors du renouvellement de l'autorisation du **SAD AIDE ET SOINS**, conformément aux dispositions de l'article D313-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

CONSIDERANT les besoins de places de SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus sur le secteur desservi par le **SAD AIDE ET SOINS** géré par la **FONDATION SAINT HELIER**;

CONSIDERANT la disponibilité des crédits sur l'enveloppe médico-sociale ;

ARRETE

Article 1 : Une autorisation d'extension non importante est accordée au **SAD AIDE ET SOINS** géré par la **FONDATION SAINT HELIER** pour une capacité supplémentaire de **3 places** pour personnes âgées de 60 ans à compter du **1er juillet 2026** et de **2 places pour personne en situation de handicap** à compter du **1er juillet 2026**.

La capacité totale du service est ainsi portée à :

101 places pour personnes âgées de 60 ans et plus ;
12 places pour personnes en situation de handicap ;

Article 2 : L'autorisation de dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux est accordée pour la capacité mentionnée à l'article 1^{er}.

Article 3 : La zone d'intervention du **SAD AIDE ET SOINS** pour la prise en charge des personnes âgées de 60 ans et plus et pour les personnes en situation de handicap demeure inchangée.

Article 4 : Les caractéristiques du SSIAD sont répertoriées dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) comme suit :

Numéro d'identification : 350046199
: 440025898
Dénomination : **SAD AIDE ET SOINS** géré par la **FONDATION SAINT HELIER**
Adresse : **ROUTE DU GRAND FOUGERAY ZA DES GRIETTES 44590 SION-LES-MINES**
Code catégorie : 209
Code discipline : 358 - 469
Code activité : 16
Code clientèle : 700 - 010 - 436
Capacité : **101** places pour personnes âgées de 60 ans et plus ;
: **12** places pour personnes en situation de handicap ;
: **10** places d'ESA.

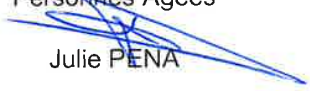
Article 5 : Toute modification essentielle dans l'activité, l'organisation, la direction ou le fonctionnement du service devra être portée à la connaissance de l'autorité administrative conformément aux dispositions de l'article L.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 6 : Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté ou de sa publication au recueil des actes administratifs, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 7 : La Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale (DASM) et le représentant de l'organisme gestionnaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **02 JUIN 2026**

Pour la Directrice de l'Autonomie et de la Santé
Mentale et par délégation,
La responsable du Département Parcours des
Personnes Agées


Julie PENA

Agence régionale de Santé Pays de la Loire

R52-2026-06-02-00040

Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/97-2026/44 du 02
juin 2026 portant extension de 5 places de
SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus et
de 4 places de SSIAD pour personnes en
situation de handicap du SSIAD ASSIEL géré par
l'Association SOINS SOUTIEN INTERCANT ERDRE
LOIRE

Direction de l'Autonomie et de la Santé Mentale
Département Parcours des Personnes Âgées

ARS-PDL/DASM/DPPA/97-2026/2026/44

portant extension de **5** places de SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus et de **4** places de SSIAD pour personnes en situation de handicap du **SSIAD ASSIEL** géré par l'**Association SOINS SOUTIEN INTERCANT ERDRE LOIRE**

**LA DIRECTRICE GENERALE PAR INTERIM DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES PAYS
DE LA LOIRE**

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L313-1-1, L313-2, D313-2, R313-7-1, R313-8 et R313-8-1 ;

VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L1431-1 et L1431-2 ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le Projet Régional de Santé 2023-2028 ;

VU l'instruction n° DGCS/SD3A/CNSA/2023/111 du 10 juillet 2023 relative aux autorisations d'engagement de dépenses pour les centres de ressources territoriaux pour les personnes âgées et les services infirmiers à domicile ;

VU l'arrêté N°ARS-PDL/DG/2026-013 portant délégation de signature à Madame Marianne CORNU-PAUCHET, Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire ;

VU la demande d'extension non importante de places de soins infirmiers du SSIAD ASSIEL géré par l'Association SOINS SOUTIEN INTERCANT ERDRE LOIRE ;

CONSIDERANT que le projet d'extension porte sur une capacité inférieure à 30% de la dernière capacité autorisée par appel à projet ou lors du renouvellement de l'autorisation du **SSIAD ASSIEL**, conformément aux dispositions de l'article D313-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

CONSIDERANT les besoins de places de SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus sur le secteur desservi par le **SSIAD ASSIEL** géré par l'**Association SOINS SOUTIEN INTERCANT ERDRE LOIRE**

CONSIDERANT la disponibilité des crédits sur l'enveloppe médico-sociale ;

ARRETE

Article 1 : Une autorisation d'extension non importante est accordée au **SSIAD ASSIEL** géré par **l'Association SOINS SOUTIEN INTERCANT ERDRE LOIRE** pour une capacité supplémentaire de **5 places** pour personnes âgées de 60 ans à compter du **1er juillet 2026** et de **4 places pour personnes en situation de handicap** à compter du **1er juillet 2026**.

La capacité totale du service est ainsi portée à :

103 places pour personnes âgées de 60 ans et plus ;

14 places pour personnes en situation de handicap ;

Article 2 : L'autorisation de dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux est accordée pour la capacité mentionnée à l'article 1^{er}.

Article 3 : La zone d'intervention du **SSIAD ASSIEL** pour la prise en charge des personnes âgées de 60 ans et plus et pour les personnes en situation de handicap demeure inchangée.

Article 4 : Les caractéristiques du SSIAD sont répertoriées dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) comme suit :

Numéro d'identification	: 440051381
	: 440027167
Dénomination	: SSIAD ASSIEL Géré par le SOINS SOUTIEN INTERCANT ERDRE LOIRE
Adresse	: 330 BOULEVARD DOCTEUR MOUTEL 44150 ANCENIS ST GEREON
Code catégorie	: 354
Code discipline	: 358
Code activité	: 16
Code clientèle	: 700 - 010 - 436
Capacité	: 103 places pour personnes âgées de 60 ans et plus ;
	: 14 places pour personnes en situation de handicap ;
	: 10 places d'ESA.

Article 5 : Toute modification essentielle dans l'activité, l'organisation, la direction ou le fonctionnement du service devra être portée à la connaissance de l'autorité administrative conformément aux dispositions de l'article L.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 6 : Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté ou de sa publication au recueil des actes administratifs, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 7 : La Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale (DASM) et le représentant de l'organisme gestionnaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **02 JUIN 2026**

Pour la Directrice de l'Autonomie et de la Santé
Mentale et par délégation,
La responsable du Département Parcours des
Personnes Agées


Julie PENA

Agence régionale de Santé Pays de la Loire

R52-2026-06-02-00041

Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/98-2026/44 du 02
juin 2026 portant extension de 7 places de
SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus et
de 3 places de SSIAD pour personnes en
situation de handicap du SSIDPAH LOIRE géré
par l'ADAPEILA

Direction de l'Autonomie et de la Santé Mentale
Département Parcours des Personnes Agées

ARS-PDL/DASM/DPPA/98-2026/44

portant extension de **7** places de SSIAD pour personnes âgées de 60 ans et plus et de **3** places de SSIAD pour personnes en situation de handicap du **SSIDPAH LOIRE** géré par l'**ADAPEILA**

**LA DIRECTRICE GENERALE PAR INTERIM DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES PAYS
DE LA LOIRE**

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L313-1-1, L313-2, D313-2, R313-7-1, R313-8 et R313-8-1 ;

VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L1431-1 et L1431-2 ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le Projet Régional de Santé 2023-2028 ;

VU l'instruction n° DGCS/SD3A/CNSA/2023/111 du 10 juillet 2023 relative aux autorisations d'engagement de dépenses pour les centres de ressources territoriaux pour les personnes âgées et les services infirmiers à domicile ;

VU l'arrêté N°ARS-PDL/DG/2026-013 portant délégation de signature à Madame Marianne CORNU-PAUCHET, Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire ;

VU la demande d'extension non importante de places de soins infirmiers du **SSIDPAH LOIRE** géré par l'**ADAPEILA** ;

CONSIDERANT que la demande présentée par le **SSIDPAH LOIRE** vise à obtenir une autorisation d'extension du service supérieure à 30% de la capacité autorisée, sans toutefois excéder 100% de cette capacité ;

CONSIDERANT que le territoire d'intervention du **SSIDPAH LOIRE** affiche un taux d'équipement parmi les plus faibles du territoire de Loire-Atlantique, lui-même sous-équipé en places de soins infirmiers à domicile, ainsi qu'un taux d'évolution de la population âgée de 75 ans et plus parmi les plus importants du territoire de Loire-Atlantique ;

CONSIDERANT que le **SSIDPAH LOIRE** organisme déjà titulaire d'une autorisation de SSIAD sur ce territoire, est en mesure de répondre immédiatement au besoin d'équipement de ce territoire par l'ouverture de nouvelles places de soins infirmiers à domicile, bien qu'ayant déjà atteint le seuil de 30% mentionné au I de l'article D313-2 du CASF pour sa capacité autorisée en places de soins infirmiers à domicile ;

CONSIDERANT qu'une extension de 7 places du **SSIDPAH LOIRE** géré par **l'ADAPEILA** supérieure à 30% de sa capacité autorisée, sans appel à projet ni consultation préalables d'une commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social, permettrait de renforcer immédiatement un territoire identifié comme prioritaire en besoins d'équipement de places de soins infirmiers à domicile et, ainsi, de répondre à un besoin urgent avéré de prise en charge médico-sociale des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap à leur domicile ;

CONSIDERANT que la poursuite de cet intérêt général justifie, compte tenu de ces circonstances locales, de déroger au seuil de 30% susmentionné en vue d'autoriser une extension de capacité de 7 places en faveur du SSIAD **SSIDPAH LOIRE** géré par **l'ADAPEILA**, conformément aux dispositions du V de l'article D313-2 du CASF ;

CONSIDERANT la disponibilité des crédits sur l'enveloppe médico-sociale ;

A R R E T E

Article 1 : Une autorisation d'extension non importante est accordée au **SSIDPAH LOIRE** géré par **l'ADAPEILA** pour une capacité supplémentaire de **7 places pour personnes âgées de 60 ans et plus** à compter du **1er juillet 2026** et de **3 places pour personne en situation de handicap** à compter du **1er juillet 2026**.

La capacité totale du service est ainsi portée à :

73 places pour personnes âgées de 60 ans et plus ;
8 places pour personnes en situation de handicap ;

Article 2 : L'autorisation de dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux est accordée pour la capacité mentionnée à l'article 1^{er}.

Article 3 : La zone d'intervention du **SSIDPAH LOIRE** pour la prise en charge des personnes âgées de 60 ans et plus et pour les personnes en situation de handicap demeure inchangée.

Article 4 : Les caractéristiques du SSIAD sont répertoriées dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) comme suit :

Numéro d'identification	: 440018380
	: 440028918
Dénomination	: SSIDPAH LOIRE géré par l'ADAPEILA
Adresse	: 77 PROMENADE DE BELLEVUE 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
Code catégorie	: 354
Code discipline	: 358
Code activité	: 16
Code clientèle	: 700 - 010
Capacité	: 73 places pour personnes âgées de 60 ans et plus ;
	: 8 places personnes en situation de handicap ;

Article 5 : Toute modification essentielle dans l'activité, l'organisation, la direction ou le fonctionnement du service devra être portée à la connaissance de l'autorité administrative conformément aux dispositions de l'article L.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 6 : Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté ou de sa publication au recueil des actes administratifs, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 7 : La Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale (DASM) et le représentant de l'organisme gestionnaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **02 JUIN 2026**

Pour la Directrice de l'Autonomie et de la Santé
Mentale et par délégation,
La responsable du Département Parcours des
Personnes Agées



Julie PENA

Agence régionale de Santé Pays de la Loire

R52-2026-06-02-00042

Arrêté ARS-PDL/DASM/DPPA/99-2026/44 du 02
juin 2026 portant extension de 2 places de
SSIAD pour personnes en situation de handicap
du SSIAD ESTUAIRE SUD LOIRE géré par VYV3
PAYS DE LA LOIRE

Direction de l'Autonomie et de la Santé Mentale
Département Parcours des Personnes Agées

ARS-PDL/DASM/DPPA/ 99-2026/44

portant extension de **2** places de SSIAD pour personnes en situation de handicap du **SSIAD
ESTUAIRE SUD LOIRE** géré par **VYV3 PAYS DE LA LOIRE**

**LA DIRECTRICE GENERALE PAR INTERIM DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES PAYS
DE LA LOIRE**

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L313-1-1, L313-2, D313-2, R313-7-1, R313-8 et R313-8-1 ;

VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L1431-1 et L1431-2 ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le Projet Régional de Santé 2023-2028 ;

VU l'instruction n° DGCS/SD3A/CNSA/2023/111 du 10 juillet 2023 relative aux autorisations d'engagement de dépenses pour les centres de ressources territoriaux pour les personnes âgées et les services infirmiers à domicile ;

VU l'arrêté N°ARS-PDL/DG/2026-013 portant délégation de signature à Madame Marianne CORNU-PAUCHET, Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire ;

VU la demande d'extension non importante de places de soins infirmiers du **SSIAD ESTUAIRE SUD LOIRE** géré par **VYV3 PAYS DE LA LOIRE** ;

CONSIDERANT que la demande présentée par le **SSIAD ESTUAIRE SUD LOIRE** vise à obtenir une autorisation d'extension du service supérieure à 30% de la capacité autorisée, sans toutefois excéder 100% de cette capacité ;

CONSIDERANT que le **SSIAD ESTUAIRE SUD LOIRE** organisme déjà titulaire d'une autorisation de SSIAD sur ce territoire, est en mesure de répondre immédiatement au besoin d'équipement de ce territoire par l'ouverture de nouvelles places de soins infirmiers à domicile, bien qu'ayant déjà atteint le seuil de 30% mentionné au I de l'article D313-2 du CASF pour sa capacité autorisée en places de soins infirmiers à domicile ;

CONSIDERANT qu'une extension de places du **SSIAD ESTUAIRE SUD LOIRE** géré par **VYV3 PAYS DE LA LOIRE** supérieure à 30% de sa capacité autorisée, sans appel à projet ni consultation préalables d'une commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social, permettrait de renforcer immédiatement un territoire identifié comme prioritaire en besoins d'équipement de places de soins

infirmiers à domicile et, ainsi, de répondre à un besoin urgent avéré de prise en charge médico-sociale des personnes en situation de handicap à leur domicile ;

CONSIDERANT que la poursuite de cet intérêt général justifie, compte tenu de ces circonstances locales, de déroger au seuil de 30% susmentionné en vue d'autoriser une extension de capacité de 2 places pour personnes en situation de handicap en faveur du **SSIAD ESTUAIRE SUD LOIRE** géré par **VYV3 PAYS DE LA LOIRE**, conformément aux dispositions du V de l'article D313-2 du CASF ;

CONSIDERANT la disponibilité des crédits sur l'enveloppe médico-sociale ;

A R R E T E

Article 1 : Une autorisation d'extension non importante est accordée au **SSIAD ESTUAIRE SUD LOIRE** géré par **VYV3 PAYS DE LA LOIRE** pour une capacité supplémentaire de **2 places pour personnes en situation de handicap** à compter du **1er juillet 2026**.

La capacité totale du service est ainsi portée à :

86 places pour personnes âgées de 60 ans et plus ;
7 places pour personnes en situation de handicap ;

Article 2 : L'autorisation de dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux est accordée pour la capacité mentionnée à l'article 1^{er}.

Article 3 : La zone d'intervention du **SSIAD ESTUAIRE SUD LOIRE** pour la prise en charge des personnes âgées de 60 ans et plus et pour les personnes en situation de handicap demeure inchangée.

Article 4 : Les caractéristiques du SSIAD sont répertoriées dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) comme suit :

Numéro d'identification	: 440061901
	: 440030450
Dénomination	: SSIAD ESTUAIRE SUD LOIRE géré par VYV3 PAYS DE LA LOIRE
Adresse	: 12 RUE BLANDEAU 44320 SAINT-PERE-EN-RETZ
Code catégorie	: 354
Code discipline	: 358
Code activité	: 16
Code clientèle	: 700 - 010 -436
Capacité	: 86 places pour personnes âgées de 60 ans et plus ;
	: 7 places personnes en situation de handicap ;
	: 17 places d'ESA.

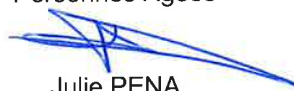
Article 5 : Toute modification essentielle dans l'activité, l'organisation, la direction ou le fonctionnement du service devra être portée à la connaissance de l'autorité administrative conformément aux dispositions de l'article L.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 6 : Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté ou de sa publication au recueil des actes administratifs, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 7 : La Directrice de l'Autonomie et de la Santé Mentale (DASM) et le représentant de l'organisme gestionnaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **02 JUIN 2026**

Pour la Directrice de l'Autonomie et de la Santé
Mentale et par délégation,
La responsable du Département Parcours des
Personnes Agées



Julie PENA

Direction Interrégionale des services
pénitentiaires Grand Ouest

R52-2026-06-02-00047

Arrêté du 2 juin 2026 portant délégation de signature à l'effet de signer tous actes relevant du domaine des commissions ou sous-commissions incendie de tous les établissements ou services pénitentiaires du ressort de la Direction interrégionale des services pénitentiaires Grand Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).



**DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES GRAND-UEST
(Bretagne-Normandie-Pays de la Loire)**

**Arrêté du 2 juin 2026 portant délégation de signature
Monsieur Pascal VION, Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest**

Vu le code pénitentiaire, et notamment en ses articles R.113-65, R.112-7 à R.112-9,
Vu le décret n° 2017-329 du 14 mars 2017 relatif à l'agence française anticorruption instituée par la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique,
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié par décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par décret n°2015-1689 du 17 décembre 2015 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,
Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer,
Vu la décision du Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire du 1^{er} juin 2026 portant délégation de signature ;
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 5 juillet 2024 nommant Monsieur Pascal VION, directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2024,
Vu l'arrêté du Directeur Interrégional des services pénitentiaires Grand-Ouest du 2 juin 2026 portant délégation de signature,

ARRETE :

Article 1 : Il est donné délégation de signature à l'effet de signer tous actes relevant du domaine des commissions ou sous-commissions incendie de tous les établissements ou services pénitentiaires du ressort de la Direction interrégionale des services pénitentiaires Grand Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire), aux agents de la Direction interrégionale des services pénitentiaires Grand Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire) dont les noms suivent :

- Monsieur Michaël GARNIER, chef du département des affaires immobilières
- Madame Maryse POULELAOUEN, adjointe au chef du département des affaires immobilières
- Monsieur Patrick ROUSSEAU, chef unité maintenance patrimoniale au département des affaires immobilières
- Madame Odile ERNOULT, cheffe unité opérations au département des affaires immobilières
- Monsieur Guillaume WEILL, chargé d'opérations au département des affaires immobilières
- Monsieur Samuel BESNARD, chargé d'opérations au département des affaires immobilières
- Madame Perrine DRODE, chargée d'opérations au département des affaires immobilières
- Monsieur Antoine ROUSSEAU, chargé d'opérations au département des affaires immobilières
- Madame Dominique GUILBERT (LOPEZ), cheffe de pôle ONE

Article 2 : Il est donné délégation de signature à l'effet de signer tous actes relevant du domaine des commissions ou sous-commissions incendie des établissements en gestion déléguée du ressort de la Direction interrégionale des services pénitentiaires Grand Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire), à l'agent de la Direction interrégionale des services pénitentiaires Grand Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire) dont le nom suit :

- Madame Elodie GODET, cheffe de l'unité de suivi de la gestion déléguée (département budget et finances)
- Monsieur Olivier PEJOT, directeur technique au sein de l'unité de suivi de la gestion déléguée (département budget et finances)

Article 3 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures des Régions Bretagne, Normandie et Pays de Loire.

Fait à Rennes, le 2 juin 2026

Le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

SIGNE
Pascal VION

Direction Interrégionale des services
pénitentiaires Grand Ouest

R52-2026-06-02-00048

Arrêté du 2 juin 2026 portant délégation de signature en matière de déconcentration des décisions relatives à la gestion individuelle des personnes placées sous main de justice, des décisions relatives à la gestion individuelle ou collective des personnels et ressources humaines, des décisions relatives à organisation des relations partenariales avec les intervenants, associations et autres administrations publiques ou privées participant aux missions du service public pénitentiaire, des décisions relatives à la gestion économique, financière et patrimoniale.

DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DU GRAND OUEST
(BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE)
CABINET

Arrêté du 2 juin 2026

Portant délégation de signature en matière de déconcentration des décisions relatives à la gestion individuelle des personnes placées sous main de justice, des décisions relatives à la gestion individuelle ou collective des personnels et ressources humaines, des décisions relatives à organisation des relations partenariales avec les intervenants, associations et autres administrations publiques ou privées participant aux missions du service public pénitentiaire, des décisions relatives à la gestion économique, financière et patrimoniale

Monsieur Pascal VION, Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest

Vu le code pénitentiaire et notamment ses articles R.113-65, D.112-10, D.211-19 à D.211-21, D.211-27 à D.211-28, D.215-13, R.223-2 à R.223-7, R.341-10, D.341-20, R.342-1 ;
Vu le décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels relevant des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;
Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 5 juillet 2024 nommant Monsieur Pascal VION, directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2024 ;
Vu la décision du Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire du 1^{er} juin 2026 portant délégation de signature ;

ARRETE

Article 1 : il est donné délégation de signature, par ordre prioritaire, dans le cadre de l'intérim de l'exercice de ses fonctions, ou en cas d'empêchement dûment constaté à ses collaborateurs suivants :

Monsieur Marc GINGUENÉ, directeur fonctionnel des services pénitentiaires de troisième groupe, adjoint au directeur interrégional des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Richard MENAGER, directeur des services pénitentiaires, secrétaire général à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Pascal MOYON, directeur des services pénitentiaires, chef du département de la sécurité et de la détention à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Sébastien GILLON, commandant pénitentiaire, adjoint au chef du département de la sécurité et de la détention à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Patrice BOURDARET, directeur des services pénitentiaires, directeur placé à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Lucie COMMEUREUC, directrice des services pénitentiaires, cheffe du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Laurent ROUSSEL, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, adjoint au chef du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Jean-Christophe HOUARD, attaché principal d'administration de l'Etat, chef du département des ressources humaines et des relations sociales à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Helen BELLE, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef du département des ressources humaines et des relations sociales à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Janick HAYEL, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service de gestion administrative et financière du personnel à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Romain DOUCET, attaché principal d'administration de l'État, chef du département du budget et des finances à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Didier GESNOUIN, ingénieur hors classe, chef du département des systèmes d'information à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Yohann RADIN, directeur technique, adjoint au chef du département des systèmes d'information à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Michaël GARNIER, directeur technique de l'administration pénitentiaire, chef du département des affaires immobilières à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Maryse POULELAOUEN, directrice technique, adjointe au chef du département des affaires immobilières à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Murielle TEXIER, attachée d'administration hors classe de l'Etat, cheffe du département recrutement formation à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Corinne MARZI, attachée d'administration de l'Etat, adjointe à la cheffe du département recrutement formation à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Anne-Sophie CORTINOVIS, attachée principale d'administration de l'État, cheffe de cabinet à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Erwan LE GARLANTEZEC, attaché principal d'administration de l'État, chef du bureau des affaires générales à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Mathilde DESFORGES, directrice des services pénitentiaires, directrice des équipes de sécurité pénitentiaire à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Florence PETIT-DEQUEKER, attachée principale d'administration de l'Etat, cheffe de la mission du droit, de l'expertise juridique à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Leila MEDJELET, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation, coordinatrice MILRV à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Article 2 : il est donné délégation de signature dans le cadre de l'intérim de l'exercice de ses fonctions, ou en cas d'empêchement dûment constaté à ses collaborateurs suivants :

Madame Dominique GUILBERT (LOPEZ), directrice des services pénitentiaires, cheffe de pôle ONE à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures de Région Bretagne, Normandie et Pays de Loire, ainsi qu'affiché et consultable dans les locaux de la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest.

Fait à Rennes, le 2 juin 2026

Le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

SIGNE
Pascal VION

Direction Interrégionale des services
pénitentiaires Grand Ouest

R52-2026-05-21-00006

ARRETE du 21 mai 2026 portant délégation de signature à Monsieur Marc GINGUENÉ, adjoint au directeur interrégional en ce qui concerne les modalités QLCO.



**DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES GRAND-OUEST
(Bretagne, Normandie, Pays de la Loire)**

ARRETE du 21 mai 2026 portant délégation de signature

Le directeur interrégional des services pénitentiaires Grand-Ouest,

Vu le code pénitentiaire, et notamment en ses articles D.112-10, D.211-19 à D.211-21, D.211-27 à D.211-28, D.215-13, D.341-20, R.342-1, R.223-2 à R.223-7, R.341-10 et R.113-65 ;
Vu le décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels relevant des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;
Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;
Vu le décret n° 2025-620 du 8 juillet 2025 relatif aux quartiers de lutte contre la criminalité organisée, à l'anonymat des personnels de l'administration pénitentiaire et modifiant le code pénitentiaire ;
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 5 juillet 2024 nommant Monsieur Pascal VION, directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1er octobre 2024 ;
Vu la décision du Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire du 6 mai 2026 modifiant la décision du 3 mars 2026 portant délégation de signature ;
Vu l'arrêté du Directeur Interrégional des services pénitentiaires Grand-Ouest du 21 mai 2026 portant délégation de signature ;
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 18 mai 2026 portant nomination de Monsieur Marc GINGUENÉ, directeur des services pénitentiaires hors classe, en qualité d'adjoint au directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1er juin 2026 ;
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 16 mai 2024 portant réintégration de Monsieur Richard MENAGER, directeur des services pénitentiaires, en qualité de secrétaire général à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} juin 2024 ;
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 12 juillet 2021 portant mutation de Monsieur Pascal MOYON, directeur des services pénitentiaires, à compter du 1^{er} septembre 2021 en qualité de chef de département à la DISP de Rennes ;
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 14 janvier 2022 portant mutation de Monsieur Sébastien GILLON, commandant pénitentiaire, à compter du 1^{er} février 2022 en qualité d'adjoint au chef de département sécurité et détention à la DISP de Rennes ;

ARRETE

Article 1 : Il est donné délégation de signature à Monsieur Marc GINGUENÉ, adjoint au directeur interrégional en ce qui concerne les décisions ci-après :

- Délivrer les numéros d'immatriculation administrative (NIA) dans le cadre des demandes d'anonymat (R.113-9-2),
- Transmettre au Garde des Sceaux l'avis quant à une proposition d'affectation en quartier de lutte contre la criminalité organisée (QLCO), accompagnée des pièces de la procédure contradictoire et des observations du chef de l'établissement pénitentiaire (R. 224-38),
- Adapter les modalités et la fréquence des fouilles intégrales systématiques des personnes détenues affectées dans un QLCO, prévues à l'article L. 224-8 du code pénitentiaire (R. 224-32 du code pénitentiaire) ;
- Décider que les visites ne se déroulent pas dans un parloir avec un dispositif de séparation en cas de circonstances familiales exceptionnelles ou du handicap du visiteur, après avoir recueilli l'avis du chef de l'établissement pénitentiaire concerné (R. 224-33 du code pénitentiaire).

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Marc GINGUENÉ, délégation de signature est donnée à Monsieur Richard MENAGER, directeur des services pénitentiaires, secrétaire général, à Monsieur Pascal MOYON, directeur des services pénitentiaires, chef du Département Sécurité et Détention, à Monsieur Sébastien GILLON, commandant pénitentiaire, adjoint au chef du Département Sécurité et Détention.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures des Régions Bretagne, Normandie et Pays de Loire.

Fait à Rennes, le 21 mai 2026

Le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

SIGNE
Pascal VION

Direction Interrégionale des services
pénitentiaires Grand Ouest

R52-2026-05-21-00007

Arrêté du 21 mai 2026 portant délégation de
signature en matière d'ordonnancement.

DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES GRAND-OUEST
(Bretagne, Normandie et Pays de la Loire)
CABINET

**ARRETE du 21 mai 2026
Portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire**

LE DIRECTEUR INTERREGIONAL DES SERVICES PENITENTIAIRES GRAND OUEST

Vu la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances modifiée ;
Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée, notamment son article 34 ;
Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;
Vu le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
Vu le décret n°2005-1490 du 2 décembre 2005 relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;
Vu le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de Mr Franck ROBINE préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;
Vu la circulaire de gestion budgétaire du ministre de l'économie, des finances et de la relance en date du 11 janvier 2021 relative à la mission plan de relance ;
Vu l'arrêté du 29 décembre 2006 portant règlement de comptabilité du ministère de la justice ;
Vu le protocole portant contrat de service entre la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest, la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes, la délégation interrégionale du secrétariat général Grand-Ouest et le service facturier de la direction régionale des finances publiques Bretagne et Ile et Vilaine du 13 mars 2018 ;
Vu la convention de subdélégation de gestion du Fonds de transformation de l'action publique (FTAP) entre le secrétariat général (SG) du ministère de la justice, la direction de l'administration pénitentiaire (DAP) et la direction des services judiciaires (DSJ) du 28 août 2024 ;
Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 5 juillet 2024 nommant Monsieur Pascal VION, directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2024 ;
Vu la circulaire du ministre de l'économie et des finances et du ministre délégué chargé du budget du 4 décembre 2013 désignant le préfet de région comme responsable de budget opérationnel de programme pour les services territoriaux placés sous son autorité ;
Vu l'arrêté 2026/DISP/DSF-marchés du Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine du 11 février 2016 portant délégation de signature financière et du pouvoir adjudicateur à Monsieur Pascal VION, directeur interrégional des services pénitentiaires Grand-Ouest.

ARRETE

Article 1 : Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses d'investissement des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, aux agents dont les noms suivent :
- M Marc GINGUENÉ, directeur interrégional adjoint ;
- M Richard MENAGER, secrétaire général.

Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les lettres de commandes simples d'un montant inférieur ou égal à 90 000 € HT ainsi que les intérêts moratoires et ordres à payer des dépenses **d'investissement des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, à :**
- M. Michaël GARNIER, chef du département des affaires immobilières ;
- Mme Maryse POULELAOUEN, adjointe au chef du département des affaires immobilières.

Article 2 : Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses des traitements et des indemnités des personnels des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, aux agents dont les noms suivent :

- M Marc GINGUENÉ, directeur interrégional adjoint ;
- M Richard MENAGER, secrétaire général ;
- M. Jean-Christophe HOUARD, chef du département des ressources humaines et des relations sociales ;
- Mme Helen BELLE, adjointe au chef du département des ressources humaines et des relations sociales ;
- Mme Janick HAYEL, cheffe du service de gestion administrative et financière du personnel.

Article 3 : Il est donné subdélégation à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et dépenses, dans la limite de leurs attributions et compétences, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat relatif au budget prévisionnel du programme 107, titres III et VI, ainsi que les recettes et dépenses imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire », aux agents dont les noms suivent :

- M Marc GINGUENÉ, directeur interrégional adjoint ;
- M Richard MENAGER, secrétaire général ;
- M. Romain DOUCET, adjoint au chef du département du budget et des finances.

Article 4 : Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences et dans la limite des crédits de fonctionnement et d'intervention qui leur sont alloués, les actes concernant la signature des lettres de commandes, des attestations de service fait et des ordres de mission qui ne sont pas permanents, aux chefs d'établissements pénitentiaires, leurs adjoints, aux directeurs fonctionnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation et à leurs adjoints, ainsi qu'aux personnels administratifs désignés (annexe), pour les recettes et les dépenses relatives au budget prévisionnel du programme 107 titres III, V et VI (signature des bons de commande, établissement de certificats administratifs nécessaires à certains mandatements, signature des relevés d'opération bancaires des cartes achats, signature des ordres à payer des tableaux d'ordre à payer, signature des attestations de « service fait »), ainsi que les recettes et dépenses imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire » (signature des bons de commande, établissement de certificats administratifs nécessaires à certains mandatements, signature des relevés d'opération bancaires des cartes achats, signature des ordres à payer des tableaux d'ordre à payer, signature des attestations de « service fait »).

Article 5 : Il est donné subdélégation de signature à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes préparatoires concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses inscrites au budget des unités opérationnelles des programmes 107 et 912 délégués à la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes, aux agents désignés en qualité de valideur portail formulaire et en qualité de constateur du service fait portail formulaire (annexe).

Article 6 : Il est donné subdélégation de signature à effet de valider, dans l'outil Chorus DT, dans la limite de leurs attributions et compétences, les ordres de mission et engagements de frais de déplacement pour les personnels placés sous leur autorité, aux agents désignés en qualité de valideur ou gestionnaire Chorus DT (annexe).

Article 7 : Il est donné subdélégation de signature au référent SFACT, au suppléant SFACT et aux personnels administratifs désignés (annexe) aux fins de créer et transmettre les fiches communication au SFACT et au DAEB, ayant pour objet notamment de transmettre l'ordre de payer des dépenses de flux 3 et flux 4, les baux, les charges :

Service	Unité	Nom-Prénom	Fonction
Direction Interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest	DBF	BOULAIS Nelly	Référente SFACT
	DBF	PARIZET Charlotte	Suppléante SFACT

Article 9 : Le directeur interrégional des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire) est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux intéressés et au directeur régional des Finances Publiques de la région Bretagne, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Bretagne et affiché à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire).

Fait à Rennes, le 21 mai 2026

Le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

SIGNE
Pascal VION

I/ Dépenses de recettes et de fonctionnement et d'intervention, imputées sur le (BOP 0107-F007 et UO 0107-F007-0001) - Titre III, Titre VI et compte de commerce 912		
Fonctions	Types d'actes faisant l'objet d'une subdélégation	NOM du Titulaire de la délégation et des suppléants (inscrire un nom par ligne suivi de la mention titulaire ou suppléant)
1- Signature des marchés, devis et demandes préalables d'achat imputées sur les crédits du titre III		
Directeur interrégional adjoint	Signature de l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 pour le titre III.	Marc GINGUENÉ, titulaire
Secrétaire général		Richard MENAGER, suppléant
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjoint au chef du département (DBF)		Romain DOUCET, titulaire XXXX, suppléant
2- Exécution des marchés de gestion déléguée		
Cheffe de l'unité de suivi des gestions déléguées	Réponses au recours gracieux formés par les titulaires de marché GD contre les décisions de pénalités appliquées au niveau des établissements.	Elodie GODET, titulaire
3- Validation des états de frais de déplacements et frais de changement de résidence		
Directeur interrégional adjoint		Marc GINGUENÉ, titulaire
Secrétaire général		Richard MENAGER, suppléant
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjoint au chef du département (DBF)		Romain DOUCET, titulaire XXXX, suppléant
Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)	Frais de déplacement et frais de changement de résidence des agents.	Isabelle CHASSEING Charline GOURHAND Martine HERVE Charlotte PARIZET Lucie REPESSE Félicien SITOU Daive LEOCADIE Auriane THIBAUT
Cabinet		Anne-Sophie CORTINOVIS Erwan LE GARLANTEZEC
Pôle administratif - Mission droit, expertise juridique et maîtrise risques		Sabine CROCOQ, titulaire xxxxxxx, suppléante
Directrice des Equipes de Sécurité Pénitentiaire		Mathilde DESFORGES
Responsable - Direction des équipes de sécurité pénitentiaire - Responsable adjointe - DESP Autorité régulation programmation extraction judiciaire (ARPEJ) Adjointe au Responsable - ARPEJ		Stéphanie ILLAIRET, titulaire Aurélien GILLON, suppléante
Pôle administratif - ARPEJ		XXXX Karine MORIN Kévin JOUBEAU
Chef du DRHRS (département des ressources humaines et des relations sociales) Adjointe au DRHRS (département des ressources humaines et des relations sociales) Secrétariat du DRHRS Assistante de Formation - DRHRS -unité recrutement, formation Assistants au DSD (département de la sécurité et de la détention) Chef ERIS Adjoint au chef d'unité au DSD - ERIS Secrétaire au DSD - ERIS Agents ERIS		Jean Christophe HOUARD, titulaire Helen BELLE, suppléante Florence ROISAN, suppléante Patricia LAGARRIGUE Jocelyne RIO Christel SAUVAGE FONTAINE Cyril BRUNEAU, titulaire Emmanuel RUPPRECHT, suppléant Mathilde COURGEON, suppléante Jean Baptiste BUCHART Benjamin CAZES Frédéric SEBENE Fabien SAINT MAZARD Cécile BOUGHERARI, titulaire Thimothée BAZIN, Suppléant Jonathan MAILLAT, suppléant
Assistant au DSD - Unité de la Sécurité Cheffe de Service Adjoint à la cheffe de service Chef état major Chef de département - DSI (département des systèmes d'information) Adjoint au chef de département - DSI (département des systèmes d'information) Cheffe de département - DPIPPR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive) Adjoint à la Cheffe de département - DPIPPR Secrétaire au DPIPPR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive) Cheffe de l'UPPI - DPIPPR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive) Cheffe de l'UEP - DPIPPR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive) Cheffe de l'UMA - DPIPPR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive) Chef de département - DAI (département des affaires immobilières) Adjointe au chef de département - DAI	Didier GESNOUIN, titulaire Yohann RADIN, suppléant Lucie COMMEUREUC, titulaire Laurent ROUSSEL, suppléant Pierrick DENMAT, suppléant Marion KERDRAON, titulaire Juliette LE SERRE Laure JOLIVET, titulaire Mickaël GARNIER, titulaire Maryse POULELAOUEN, suppléante	
4- Validation des ordres à payer		
Directeur interrégional adjoint		Marc GINGUENÉ, titulaire

Secrétaire général	Ordre à payer avant transmission à la DRFIP.	Richard MENAGER, suppléant
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjoint au chef du département (DBF)		Romain DOUCET, titulaire
5- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire		
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjoint au chef du département	Constatation du service fait, demande d'achat (par centre de coût).	Romain DOUCET, titulaire XXXX, suppléant
Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)	Validation, constatation et certification des SF	Sandrine AUFRAY Isabelle CHASSEING Nelly DOPIERALA Charline GOURHAND Martine HERVE Morgane LERAY Daive LEOCADIE Félicien SITOU Auriane THIBAUT Camille ZENNATI
Adjoint au chef de département du budget et des finances (DBF)	Création et transmission des Fiches COM	XXXX, titulaire
Référente SFACT - département du budget et des finances (DBF)		Nelly BOULAIS, titulaire
Cheffe de l'unité de gestion des moyens transverses- département du budget et des finances (DBF)		Charlotte PARIZET, suppléante
Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)		Sandrine AUFRAY Isabelle CHASSEING Nelly DOPIERALA Charline GOURHAND Martine HERVE Morgane LERAY Daive LEOCADIE Félicien SITOU Auriane THIBAUT Camille ZENNATI
Cheffe de l'unité de gestion des dossiers transversaux - (UGDT) - DRHRS	Création et transmission des Fiches COM	Morgane GLOAGUEN
Adjoint à la cheffe d'unité (UGDT) - DRHRS		Christophe EUZENAT
Gestionnaires du Pôle RH Siège (UGDT) - DRHRS - AT et frais médicaux		Catherine ROMARY Nathalie ADIGO
6-Traitement des relevés d'opération et des demandes de paiement		
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjoint au chef du département	Signature des ROP et ROA	Romain DOUCET, titulaire XXXX, suppléant
Référente SFACT - département du budget et des finances (DBF)	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Nelly BOULAIS, titulaire
Cheffe de l'unité de gestion des moyens transverses- département du budget et des finances (DBF)		Charlotte PARIZET, suppléante
Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)		Daive LEOCADIE Isabelle CHASSEING Charline GOURHAND Martine HERVE Félicien SITOU Auriane THIBAUT Sandrine AUFRAY Camille ZENNATI Morgane LERAY
7-Traitement des intérêts moratoires		
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjoint au chef du département	Signature des tableaux d'ordre de payer	Romain DOUCET, titulaire XXXX, suppléant
Référente SFACT - département du budget et des finances (DBF)	Transmission des tableaux d'ordre de payer PAR FICHE COM à la DRFIP	Nelly BOULAIS, titulaire
Cheffe de l'unité de gestion des moyens transverses- département du budget et des finances (DBF)		Charlotte PARIZET, suppléante
II/ Dépenses d'investissement, imputées sur (BOP 0107-F007 et UO 0107-F007-0001) - Titre V		
1- Signature des marchés, ordres de service, devis, demandes préalables d'achat		
Directeur interrégional adjoint	Signature de l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 pour le titre V.	Marc GINGUENÉ, titulaire
Secrétaire général		Richard MENAGER, suppléant
Chef du département des affaires Immobilières (DAI), Adjointe au Chef du département	Ensemble des marchés, ordres de service, devis, demandes préalables d'achat, déclarations de sous-traitance et certificats administratifs - lettres de commande ≤ 90 000€ HT + intérêts moratoires et ordres à payer des dépenses d'investissement de l'interrégion	Michaël GARNIER, titulaire Maryse POULELAOUEN, suppléante
2- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire		
Chef du département des affaires Immobilières (DAI), Adjointe au Chef du département	Constatation du service fait, demandes d'achat (autorisées par devis, ordre de service, bon de commande).	Michaël GARNIER, titulaire Maryse POULELAOUEN, suppléante
Cheffe de l'Unité de suivi financier - USF	Validation, constatation et certification des SF	Françoise TERLIN, titulaire
Chargée du contrôle et du suivi financier - USF		Tiffany CHAPALAIN-PIERRE, suppléante
Chargé de gestion patrimoniale et BIM - UMP	Création et transmission des Fiches COM	Cédric CARLIER, titulaire
Gestionnaire financière		Siegrid LABRACHERIE, suppléante
Cheffe de l'Unité de suivi financier - USF		Françoise TERLIN, titulaire
Chargée du contrôle et du suivi financier - USF		Tiffany CHAPALAIN-PIERRE, suppléante
Chargé de gestion patrimoniale et BIM - UMP	Création et transmission des Fiches COM	Cédric CARLIER, titulaire
Gestionnaire financière		Siegrid LABRACHERIE, suppléante

Structures	Fonctions	Types d'acte faisant l'objet d'une subdélégation	NOM du Titulaire de la délégation et des suppléants (inscrire un nom par ligne suivi de la mention titulaire ou suppléant)
1- Signature des devis et demandes préalables d'achat imputées sur les crédits du titre III titre VI et compte de commerce 912			
MA ANGERS	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Paloma CASADO-TORRES Etienne LE BRUN Anthony GAUTIER Marianne CHAUSSIVERT
CD ARGENTAN	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Amadou MALLOUM Patricia NOGUERA Charlène BOIS Thierry LE TENNIER
MA BREST	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Stéphanie BILGER Josephine PLUS-NICOT
CP CAEN IFS	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation - Responsable SAS Responsable des services administratifs	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Vincent RAVOISIER Fanny DARGHAM Julie WOILLEZ Anne-Claire FEUILLU (METAYER)
CP CAEN	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Stéphanie BOISTUAUD Jean-Luc GOLOB François MARIE Marion VARINGOT Sophie JEANNE épouse HEROULT
MA CHERBOURG	Cheffe d'établissement Adjointe à la Cheffe d'établissement Adjoint au Chef de détention Officier	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Sophie DUPRAT-RIEL Philippe JARZYNSKA Jérôme CHAMBRILLON Bertrand COUPEAU
CP CONDE SUR SARTHE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directeur des Services Pénitentiaires Responsable de la gestion déléguée Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Vincent VERNET Arnaud CAHAGNET Didier VAULOUPE Théo DUSSOURD Nathalie TOLLEMER Christine PÉREUX
MA COUTANCES	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Lieutenant et Capitaine	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Lionel LE FRANCOIS Murielle MEDOC ELMA Mikael BIHAN
MA EVREUX	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Mohamed MOKHTARI Vincent SAR
MA FONTENAY LE COMTE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Jean-Georges LAVAL Jérôme TRICOT
MA LA ROCHE SUR YON	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de Détention	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Franck AUPAIS Massala PANGUI Laurent LEFEBVRE
MA LAVAL	Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement Chef de détention Officier Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Christelle GIRAUD Yann DEGOUEY Jean Pierre CALERO Alexandre LEFEBVRE Jessica LANDAIS (BASIN)
CP LE HAVRE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la Gestion déléguée Responsable des services administratifs	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Renaud LACOMBE Olivier COURCHE Guillemette ROBILARD (DUTERRE) Emeline BOUTIER Catherine OHL
CP LE MANS LES CROISSETTES	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Responsable SAS Responsable des services administratifs Responsable Budget et Gestion Déléguée	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Delphine CLOAREC Fabrice MOROT I Romaric LEGRAND Gwenaelle JONNAIS
CP LORIENT	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directeur technique	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Amélie RANFAING-DELVIGNE Lucie LE CLERE Franck LE DANTEC
CP NANTES	Chef d'établissement Adjoint au Chef d'établissement Directeur QCD Directrice adjointe QCD Directrice adjointe QCD Directeur QMA Directeur adjoint - QMA Directrice adjointe - QMA Responsable des services administratifs et financiers Responsable du pôle suivi du marché	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Dieudonné MBELEG Arnaud MALET XXX Jasmine BAZENET Benoit SERGENT François PENARD Julie TERRISSE Adrien ROUSSET Bruno CHAUVIN
QMA NANTES	Chef d'établissement Adjoint au Chef d'établissement Directeur QCD Directrice adjointe QCD Directrice adjointe QCD Directeur QMA Directeur adjoint - QMA Directrice adjointe - QMA Responsable des services administratifs et financiers Responsable du Pôle Suivi du Marché	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Dieudonné MBELEG Arnaud MALET Jasmine BAZENET Benoit SERGENT François PENARD Julie TERRISSE Adrien ROUSSET Bruno CHAUVIN
EPM ORVAULT	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable des services économiques Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Stéphane GLAPPIER Charlotte DOURLHIES Séverine MIGNOT Valérie GEFPROY
CP RENNES	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers Directeur technique	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Nathalie JAFFRE Régis BROSSAULT (à compter du 01/08/2025) Romain GRANIER Florie CLOITRE XXX
CP RENNES-VEZIN	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs Responsable des services financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Aude KARDAS-WESSBECHER Cécile GUILLOTET (JAN) Anne Sophie ARAUJO Léa FORY Lynda VERGEROLLE
MA ROUEN	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Elise THEVENY Séverine ACKER (LAUNAY) Noémie ROUSSEL Noura BERBACHI Claire VARIN

MA SAINT BRIEUC	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Céline DOMINGO Frédérique MATHYS
MA SAINT MALO	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Chef de Détention	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Philippe MERCIER Caroline THIRIOT Gabriel THENARD
CD VAL DE REUIL	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Grégory DESARMAGNAC Laure VANDEL Nathalie GALLE
MA VANNES	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Xavier RIDEAU Stéphane BROUXEL
2- Exécution des marchés de gestion déléguée			
CD ARGENTAN	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Amadou MALLOUM Patricia NOGUERA Charlène BOIS Thierry LE TENNIER
CP CAEN IFS	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation - Responsable SAS Responsable des services administratifs	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Vincent RAVOISIER Fanny DARGHAM Julie WOILLEZ Anne-Claire FEUILLE (METAYER) Stéphanie BOISTUAUD
CP CONDE SUR SARTHE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directeur des Services Pénitentiaires Responsable de la gestion déléguée Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Vincent VERNET Arnaud CAHAGNET Didier VAULOUPE Théo DUSSOURD Nathalie TOLLEMER Christine PREAUX
CP LE HAVRE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la Gestion déléguée Responsable des services administratifs	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Renaud LACOMBRE Olivier COURCHE Guillemette ROBILLIARD (DUTERRE) Emeline BOUTIER Catherine OHL
CP LE MANS LES CROISSETTES	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Responsable SAS Responsable des services administratifs Responsable Budget et Gestion Déléguée	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Delphine CLOAREC Fabrice MOROT Romaric LEGRAND Gwenaelle JONNAIS
QMA NANTES	Chef d'établissement Adjoint au Chef d'établissement Directeur QCD Directrice adjointe QCD Directrice adjointe QCD Directeur QMA Directeur adjoint - QMA Directrice adjointe - QMA Responsable des services administratifs et financiers Responsable du Pôle Suivi du Marché	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Dieudonné MBELEG Arnaud MALET XXX Jasmine BAZENET Sergent BENOIT François PENARD Julie TERRISSE Adrien ROUSSET Bruno CHAUVIN
EPM ORVAULT	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable des services économiques Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Stéphane GLAPPIER Charlote DOURLHIES Séverine MIGNOT (application ISIS uniquement) Valérie GEFFROY (application ISIS uniquement)
CP RENNES-VEZIN	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs Responsable des services financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Aude KARDAS-WESSBECHER Cécile GUILLOT (JAN) Anne Sophie ARAUJO Léa FORY Lynda VERGEROLLE
3- Validation des ordres à payer et des intérêts moratoires			
MA ANGERS	Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement Chef des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Paloma CASADO-TORRES Etienne LE BRUN Anthony GAUTIER Marianne CHAUSSIVERT
CD ARGENTAN	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Amadou MALLOUM Patricia NOGUERA Charlène BOIS Thierry LE TENNIER
MA BREST	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Stéphanie BILGER Josephine PUIS-NICOT
CP CAEN IFS	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation - Responsable SAS Responsable des services administratifs	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Vincent RAVOISIER Fanny DARGHAM Julie WOILLEZ Anne-Claire FEUILLE (METAYER) Stéphanie BOISTUAUD
CP CAEN	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Jean-Luc GOLOB François MARIE Marion VARINGOT Sophie JEANNE épouse HEROULT
MA CHERBOURG	Cheffe d'établissement Adjointe à la Cheffe d'établissement Adjoint au Chef de détention Officier	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Sophie DUPRAT-RUEL Philippe JARZYNSKA Jérôme CHAMBRILLON Bertrand COUPEAU
CP CONDE SUR SARTHE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directeur des Services Pénitentiaires Responsable de la gestion déléguée Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Vincent VERNET Arnaud CAHAGNET Didier VAULOUPE Théo DUSSOURD Nathalie TOLLEMER Christine PREAUX
MA COUTANCES	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Lieutenant et Capitaine	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Lionel LE FRANCOIS Murielle MEDOC ELMA Mikaël BIHAN
MA EVREUX	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Mohamed MOKHTARI Vincent SAR
MA FONTENAY LE COMTE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Jean-Georges LAVAL Jérôme TRICOT
MA LA ROCHE SUR YON	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de Détention	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Franck AUPAIS Massala PANGUI
MA LAVAL	Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement Chef de détention Officier Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Christelle GIRAUD Yann DEGOUEY Jean Pierre CALERO Alexandre LÉFEBVRE Jessica LANDAIS (BABIN)

CP LE HAVRE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la Gestion déléguée <u>Responsable des services administratifs</u>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Renaud LACOMBRE Olivier COURCHE Guillemette ROBILLIARD (DUTERRE) Emeline BOUTIER Catherine OHL
CP LE MANS LES CROISSETTES	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Responsable SAS Responsable des services administratifs Responsable Budget et Gestion Déléguée	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Delphine CLOAREC Fabrice MOROT Romaric LEGRAND <u>Gwenaelle JONNAIS</u>
CP LORIENT	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement <u>Directeur technique</u>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Amélie RANFAING-DELVIGNE Lucie LE CLERE Franck LE DANTEC
CP NANTES	Chef d'établissement Adjoint au Chef d'établissement Directeur QCD Directrice adjointe QCD Directrice adjointe QCD Directeur QMA Directeur adjoint - QMA Directrice adjointe - QMA Responsable des services administratifs et financiers <u>Responsable du pilotage du marché</u>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Dieudonné MBELEG Arnaud MALET XXX Jasmine BAZENET Benoit SERGENT François PENARD Julie TERRISSE Adrien ROUSSET <u>Bruno CHAUVIN</u>
QMA NANTES	Chef d'établissement Adjoint au Chef d'établissement Directeur QCD Directrice adjointe QCD Directrice adjointe QCD Directeur QMA Directeur adjoint - QMA Directrice adjointe - QMA Responsable des services administratifs et financiers <u>Responsable du Pilotage du Marché</u>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Dieudonné MBELEG Arnaud MALET XXX Jasmine BAZENET Sergent BENOIT François PENARD Julie TERRISSE Adrien ROUSSET <u>Bruno CHAUVIN</u>
EPM ORVAULT	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable des services économiques Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Stéphane GLAPPIER Charlotte DOURLHIES Séverine MIGNOT Valérie GEFFROY
CP RENNES	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers <u>Directeur technique</u>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Nathalie JAFFRE Régis BROSSAULT (à compter du 1er juin 2026) Romain GRANIER Florie CLOITRE XXX
CP RENNES-VEZIN	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs <u>Responsable des services financiers</u>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Aude KARDAS-WESSBECHER Cécile GUILLOT (JAN) Anne Sophie ARAUJO Léa FORY Christelle BOUTIN Lynda VERGEROLLE
MA ROUEN	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires <u>Responsable des services administratifs et financiers</u>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Elise THEVENY Séverine ACKER (LAUNAY) Noémie ROUSSEL Noura BERBACHI Claire VARIN
MA SAINT BRIEUC	Cheffe d'établissement <u>Adjointe à la cheffe d'établissement</u>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Céline DOMINGO <u>Frédérique MATTHYS</u>
MA SAINT MALO	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement <u>Chef de Détention</u>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Philippe MERCIER Caroline THIRIOT Gabriel THENARD
CD VAL DE REUIL	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement <u>Responsable des services administratifs et financiers</u>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Grégory DESARMAGNAC Laure VANDEL Nathalie GALLÉ
MA VANNES	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Xavier RIDEAU Stéphane BROUXEL
4-Traitement des relevés d'opération et des demandes de paiement par carte achat			
MA ANGERS	Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement Chef des Services Pénitentiaires <u>Responsable des services administratifs</u>	Signature des ROP et ROA	Paloma CASADO-TORRES Étienne LE BRUN Anthony GAUTIER Marianne CHAUSSEVIER
MA ANGERS	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Marianne CHAUSSEVIER Céline BROQUET-CHEFDEVILLE Emmanuelle RUFFINE Céline ZANOTTI
CD ARGENTAN	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires <u>Responsable des services administratifs et financiers</u>	Signature des ROP et ROA	Amadou MALLOUM Patricia NOGUERA Charlène BOIS <u>Thierry LE TENNIER</u>
CD ARGENTAN	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Corinne BART Djamella JOSEPHINE XXXX
MA BREST	Cheffe d'établissement <u>Adjointe à la cheffe d'établissement</u>	Signature des ROP et ROA	Stéphanie BILGER Joséphine PUIS-NICOT
MA BREST	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Laurence CUCCIA Christelle BOLESKEI Eve GENTIL Harry ROBERT - MAD de la DISP Lille
CP CAEN IFS	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation - Responsable SAS <u>Responsable des services administratifs</u>	Signature des ROP et ROA	Vincent RAVOISIER Fanny DARGHAM Julie WOILLEZ Anne-Claire FEUILLU (METAYER)
CP CAEN IFS	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	<u>Stéphanie BOISTUAUD</u> Stéphanie BOISTUAUD Magali CANONNE <u>Géraldine PILLEUL</u>
CP CAEN	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires <u>Responsable des services administratifs et financiers</u>	Signature des ROP et ROA	Jean-Luc GOLOB François MARIE Marion VARINGOT <u>Sophie JEANNE épouse HEROULT</u>
CP CAEN	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Sophie JEANNE épouse HEROULT David BONDU Stéphanie LOUCHE Didier NIOBEY
MA CHERBOURG	Cheffe d'établissement Adjointe à la Cheffe d'établissement Adjoint au Chef de détention Officier	Signature des ROP et ROA	Sophie DUPRAT-RUEL Philippe JARZYNSKA Jérôme CHAMBRILLON Bertrand COUPEAU

MA CHERBOURG	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Florence DEBLOCK Sabrina LAISNE
CP CONDE SUR SARTHE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directeur des Services Pénitentiaires Responsable de la gestion déléguée Responsable des services administratifs et financiers	Signature des ROP et ROA	Vincent VERNET Arnaud CAHAGNET Didier VAULOUPE Théo DUSSOURD Nathalie TOLLEMER Christine PREAUX
CP CONDE SUR SARTHE	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Laure JOYEAU
MA COUTANCES	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Lieutenant et Capitaine	Signature des ROP et ROA	Lionel LE FRANCOIS Murielle MEDOC ELMA Mikael BIHAN
MA COUTANCES	Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Laurence AUBRIL
MA EVREUX	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Signature des ROP et ROA	Mohamed MOKHTARI Vincent SAR
MA EVREUX	Responsable des services administratifs Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Laetitia VALLE Caroline LATOIRO Théophile TRAORE Farahel HAUT
MA FONTENAY LE COMTE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Signature des ROP et ROA	Jean-Georges LAVAL Jérôme TRICOT
MA FONTENAY LE COMTE	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Sylvie SORIN Wilfrid RAMBAUD
MA LA ROCHE SUR YON	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de Détention	Signature des ROP et ROA	Franck AUPAIS Massala PANGUI
MA LA ROCHE SUR YON	Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Stéphane BAZILLIER
MA LAVAL	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de détention Officier Responsable des services administratifs et financiers	Signature des ROP et ROA	Christelle GIRAUD Yann DEGOUEY Jean Pierre CALERO Alexandre LEFEBVRE Jessica LANDAIS (BABIN)
MA LAVAL	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Claire CELLIER Valéry COSNARD
CP LE HAVRE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la Gestion déléguée Responsable des services administratifs	Signature des ROP et ROA	Renaud LACOMBRE Olivier COURCHE Guillemette ROBILLIARD (DUTERE) Emeline BOUTIER Catherine OHL
CP LE HAVRE	Responsable des services administratifs et financiers Responsable de la gestion déléguée Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Catherine OHL Emeline BOUTIER Valérie LEMAIRE Léa JEANNE-DIT-FOUQUE
CP LE MANS LES CROISSETTES	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Responsable SAS Responsable des services administratifs Responsable Budget et Gestion Déléguée	Signature des ROP et ROA	Delphine CLOAREC Fabrice MOROT Romaric LEGRAND Gwenaëlle JONNAIS
CP LE MANS LES CROISSETTES	Responsable des services administratifs et financiers Responsable budget et gestion déléguée Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Romaric LEGRAND Gwenaëlle JONNAIS Virginie HUARD Caroline VALLIENNE
CP LORIENT	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directeur technique	Signature des ROP et ROA	Amélie RANFAING-DELVIGNE Lucile LE CLERE Franck LE DANTEC
CP LORIENT	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Sabrina HUET Céline CHAPON
CP NANTES	Chef d'établissement Adjoint au Chef d'établissement Directeur QCD Directrice adjointe QCD Directrice adjointe QCD Directeur QMA Directeur adjoint - QMA Directrice adjointe - QMA Responsable des services administratifs et financiers Responsable du pôle suivi du marché	Signature des ROP et ROA	Dieudonné MBELEG Arnaud MALET XXX Jasmine BAZENET Benoit SERGENT François PENARD Julie TERRISSE Adrien ROUSSET Bruno CHAUVIN
CP NANTES	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Adrien ROUSSET Sihouar BEN-HAMOUDA Juliette BORDOT Karine PICHON
QMA NANTES	Chef d'établissement Adjoint au Chef d'établissement Directeur QCD Directrice adjointe QCD Directrice adjointe QCD Directeur QMA Directeur adjoint - QMA Directrice adjointe - QMA Responsable des services administratifs et financiers Responsable du Pôle Suivi du Marché	Signature des ROP et ROA	Dieudonné MBELEG Arnaud MALET XXX Jasmine BAZENET Sergent BENOIT François PENARD Julie TERRISSE Adrien ROUSSET Bruno CHAUVIN
QMA NANTES	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Bruno CHAUVIN Chantal MENTEC
EPM ORVAULT	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable des services économiques Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée	Signature des ROP et ROA	Stéphane GLAPIER Charlotte DOURLHIES Séverine MIGNOT Valérie GEFFROY
EPM ORVAULT	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Séverine MIGNOT Valérie GEFFROY
CP RENNES	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers Directeur technique	Signature des ROP et ROA	Nathalie JAFFRE Régis BROSSAULT (à compter du 1er juin 2026) Romain GRANIER Florie CLOITRE XXX
CP RENNES	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Florie CLOITRE Catherine HALLIER Stéphane PITOIS

CP RENNES-VEZIN	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs Responsable des services financiers	Signature des ROP et ROA	Aude KARDAS-WESSBECHER Cécile GUILLOT (JAN) Anne Sophie ARAUJO Léa FORY
	Responsable des services administratifs Responsable des services financiers Gestionnaire		Lynda VERGEROLLE Lynda VERGEROLLE Stéphanie-Aurélien FONTAINE
MA ROUEN	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Signature des ROP et ROA	Elise THEVENY Séverine ACKER (LAUNAY) Noémie ROUSSEL Noura BERBACHI Claire VARIN
	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires		Claire VARIN Karine SAAD Angelina LECLERC Colette PIACENTINO
MA SAINT BRIEUC	Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement	Signature des ROP et ROA	Céline DOMINGO Frédérique MATTHYS
MA SAINT BRIEUC	Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Éric COLLIN
MA SAINT MALO	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Chef de Détention	Signature des ROP et ROA	Philippe MERCIER Caroline THIRIOT Gabriel THENARD
	Gestionnaires		Émilie PELLERIN-SERVET Marina MILON Didier LAIR Nathalie VASSEUR
CD VAL DE REUIL	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Responsable des services administratifs et financiers	Signature des ROP et ROA	Grégory DESARMAGNAC Laure VANDEL
	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires		Nathalie GALLE Nathalie GALLE Annelise BINET Émilie VITRE Béatrice RASSOUW Angéline ARTU
MA VANNES	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Signature des ROP et ROA	Xavier RIDEAU Stéphane BROUXEL
MA VANNES	Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Christophe BEGUIN
5- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire - Validation et constatation de SF - création et transmission de FC			
MA ANGERS	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Marianne CHAUSSIVERT Céline BROQUET-CHEFDEVILLE Emmanuelle RUFFINE Céline ZANOTTI
CD ARGENTAN	Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Corinne BAERT Djamella JOSEPHINE XXXX
MA BREST	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Laurence CUCCIA Christelle BOLESKEI Eve GENTIL Harry ROBERT - MAD de la DISP Lille
CP CAEN IFS	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Stéphanie BOISTUAUD Magali CANONNE Géraldine PILLEUL
CP CAEN	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Sophie JEANNE épouse HEROULT David BONDU Stéphanie LOUCHE Didier NIOBEY
MA CHERBOURG	Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Florence DEBLOCK Sabrina LAISNE (PAILLARD)
CP CONDE SUR SARTHE	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Christine PREAUX Laure JOYEAU
MA COUTANCES	Gestionnaire	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Laurence AUBRIL
MA EVREUX	Responsable des services administratifs Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Laëticia VALLE Caroline LATOIRO Théophile TRAORE Farah HAUTI
MA FONTENAY LE COMTE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Jean-Georges LAVAL Jérôme TRICOT Sylvie JOURDAIN Wilfrid RAMBAUD
	Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Sylvie SORIN Wilfrid RAMBAUD
MA LA ROCHE SUR YON	Chef d'établissement Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Franck AUPAIS Stéphane BAZILLIER
	Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Stéphane BAZILLIER Aurélien RAMBEAUD
MA LAVAL	Cheffe d'établissement Responsable des services administratifs Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Christelle GIRAUD Jessica LANDAIS (BABIN) Claire CELLIER Valéry COSNARD
CP LE HAVRE	Responsable des services administratifs et financiers Responsable de la gestion déléguée Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Catherine OHL Emeline BOUTIER Valérie LEMAIRE Léa JEANNE-DIT-FOUQUE Claire AUBRY (DUBOC) Mélanie LEBREQUIER
CP LE MANS LES CROISSETTES	Responsable des services administratifs et financiers Responsable budget et gestion déléguée Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Romarc LEGRAND Gwenaelle JONNAIS Virginie HUARD Caroline VALLIENNE
CP LORIENT	Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Sabrina HUET Céline CHAPON
CP NANTES	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Adrien ROUSSET Silhouar BEN-HAMOUDA Juliette BORDOT Karine PICHON
QMA NANTES	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Bruno CHAUVIN Chantal MENTEC
EPM ORVAULT	Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Séverine MIGNOT Valérie GEFROY
CP RENNES	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Florie CLOITRE Catherine HALLIER Stéphane PITOIS

CP RENNES-VEZIN	Responsable des services administratifs Responsable des services financiers Gestionnaire	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Lynda VERGEROLLE Stéphanie-Aurélien FONTAINE
MA ROUEN	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Claire VARIN Karine SAAD Angelina LECLERC Colette PIACENTINO
MA SAINT BRIEUC	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Gestionnaire	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Céline DOMINGO Frédérique MATTHYS Eric COLLIN
MA SAINT MALO	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Philippe MERCIER Caroline THIRIOT Emilie SERVET-PELLERIN Marina MILON Didier LAIR Nathalie VASSEUR
	Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	XXXX Nathalie VASSEUR
CD VAL DE REUIL	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Nathalie GALLE Annelise BINET Emilie VITRE Béatrice RASSOUW Angéline ARTU
MA VANNES	Gestionnaire	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Christophe BEGUIN
6- Validation des états de frais de déplacements			
MA ANGERS	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Marianne CHAUSSIVERT Céline BROQUET-CHEFDEVILLE Emmanuel RUFFINE Céline ZANOTTI
CD ARGENTAN	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Corinne BAERT Djamella JOSEPHINE XXXX
MA BREST	Adjointe à la Cheffe d'établissement Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Joséphine PUIS-NICOT Laurence CUCCIA Christelle BOLESKEI Eve GENTIL
CP CAEN IFS	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Magali CANONNE Géraldine PILLEUL

Structures	Fonctions	Engagement et liquidation des dépenses	NOM du Titulaire de la délégation et des suppléants (inscrire un nom par ligne suivi de la mention titulaire ou suppléant)
1- Signature des devis et demandes préalables d'achat imputées sur les crédits du titre III et titre VI			
SPIP 14	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - chef d'antenne de CAEN Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Marie SERET (LE MONNIER DE GOUVILLE) Émilie DELAUNAY (à compter du 01/06/2026) Anouar BEN M'BAREK Manon LION Clara LE BRAS Farid ACHOUCHE Dominique DEAN
SPIP 22	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Delphine FOURNIER Marie-Andrée JANOT Marc MERLIN Alban DABOUI
SPIP 27	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Caroline PARISOT Guillaume FOURBIL Laure JOUENNE Marie SANTHUNE
SPIP 29	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Charlotte SCHMOUCHKOVITCH Cécile GALLIGANI XXX XXX
SPIP 35	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Responsable des services administratifs et financiers	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Laurent LUDOWICZ Marie-Anne BONNIN (TOMBAL) Pascale NORMAND
SPIP 44	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Édouard FOUCAUD Magali VAN DEN AVENNE Eugénie GUERIN Charlène LAGARDE Faylene BOUTEAU
SPIP 49	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Patricia GODARD Aurélien LE DRESSAY (ROGER) XXX
SPIP 50	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Cherbourg Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Coutances Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne d'Avranches	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Loïc KAPINSKI Christophe PAYEN Émilie DELAUNAY Mailys CAZER XXXX
SPIP 53	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint à la DFSPIP	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	XXXX David RIGAUD
SPIP 56	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice d'Insertion et de Probation	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Emmanuelle CALMON Dinah GRENECHE (ANJANINIVO ANTENAINA) XXXX
SPIP 61	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - Chef d'antenne - RA Argentan	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Stéphane FEUILLARD David MENARD Atena STAN (LASBLEIZ) Théophile BALAUD Laurent-Xavier CONCE
SPIP 72	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Gabriel PROUVEUR Olivier MOREAU
SPIP 76	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Responsable des services administratifs et financiers	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Karine MARIE Stéphanie TOUZEAU Rafaël BACHINI
SPIP 85	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Cécile LEGUILLON Marc LEMEE-LEBEAU Nina FIGLIUZZI Manon PERCIER SOLER
2- Validation des ordres à payer et des intérêts moratoires			
SPIP 14	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - chef d'antenne de CAEN Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Marie SERET (LE MONNIER DE GOUVILLE) Émilie DELAUNAY (à compter du 01/06/2026) Anouar BEN M'BAREK Manon LION Clara LE BRAS Farid ACHOUCHE Dominique DEAN
SPIP 22	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Delphine FOURNIER Marie-Andrée JANOT Marc MERLIN Alban DABOUI
SPIP 27	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Caroline PARISOT Guillaume FOURBIL - arrivée le 01/03/2026 Laure JOUENNE Marie SANTHUNE
SPIP 29	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Charlotte SCHMOUCHKOVITCH Cécile GALLIGANI XXX XXX
SPIP 35	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Laurent LUDOWICZ Marie-Anne BONNIN (TOMBAL) Pascale NORMAND

SPIP 44	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation <u>Responsable des services administratifs et financiers</u>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Edouard FOUCAUD Magali VAN DEN AVENNE Charlène LAGARDE Eugénie GUERIN Evelynne BOUTEAU
SPIP 49	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Patricia GODARD Auréli LE DRESSAY (ROGER) XXX
SPIP 50	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Cherbourg Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Coutances Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne d'Avranches	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Loïc KAPINSKI Christophe PAYEN Emilie DELAUNAY Mailys CAZER XXXX
SPIP 53	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint à la DFSPIP	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	XXXX David RIGAUD
SPIP 56	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice d'Insertion et de Probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Emmanuelle CALMON Dinah GRENECHE (ANJARINIVO ANTENAINA) XXXX
SPIP 61	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - Chef d'antenne - RA Argentan	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Stephan FEUILLARD David MENARD Atena STAN (LASBLEIZ) Théogène BALAUD Laurent-Xavier CONCE
SPIP 72	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Gabriel PROUVEUR Olivier MOREAU
SPIP 76	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Karine MARIE Stéphanie TOUZEAU Rafaet BCHINI
SPIP 85	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Céline LEGUILLON Marc LEMEE-LEBEAU Nina FIGLIUZZI Manon PERCIER SOLER
3-Traitement des relevés d'opération et des demandes de paiement			
SPIP 14	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - chef d'antenne de CAEN Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation <u>Responsable des services administratifs et financiers</u>	Signature des ROP et ROA	Marie SERET (LE MONNIER DE GOUVILLE) Emilie DELAUNAY (à compter du 01/06/2026) Anouar BEN M'BAREK Manon LION Clara LE BRAS Farid ACHOUCHE Dominique DEAN
SPIP 14	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Dominique DEAN Virginie VIALA
SPIP 22	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation	Signature des ROP et ROA	Delphine FOURNIER Marie-Andrée JANOT Marc MERLIN Alban DABOUIJS
SPIP 22	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Philippe CLOAREC
SPIP 27	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Signature des ROP et ROA	Caroline PARISOT Guillaume FOURBIL Laure JOUENNE Marie SANTHUNE
SPIP 27	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Nadège PERRIER
SPIP 29	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation <u>Responsable des services administratifs et financiers</u>	Signature des ROP et ROA	Charlotte SCHMOUCHKOVITCH Cécile GALLIGANI XXX XXX
SPIP 29	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Christiane COZIC Nelly MOURUGUIN
SPIP 35	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP <u>Responsable des services administratifs et financiers</u> Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Laurent LUDOWICZ Marie-Anne BONNIN (TOMBAL) Pascale NORMAND Pascale NORMAND Hervé COZIE
SPIP 44	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation <u>Responsable des services administratifs et financiers</u>	Signature des ROP et ROA	Edouard FOUCAUD Magali VAN DEN AVENNE Eugénie GUERIN Charlène LAGARDE Evelynne BOUTEAU
SPIP 44	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Evelynne BOUTEAU Coralie BON
SPIP 49	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Signature des ROP et ROA	Patricia GODARD Auréli LE DRESSAY (ROGER) XXX
SPIP 49	Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Alexandra GONTHIER

SPIP 50	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Cherbourg Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Coutances Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne d'Avranches	Signature des ROP et ROA	Loïc KAPINSKI Christophe PAYEN Mailys CAZER XXXX
SPIP 50	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Valérie KOPEC Alexandra DI-CEGLIE
SPIP 53	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint à la DFSPIP	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	XXXX David RIGAUD
SPIP 53	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Charlie PLOURDEAU Rachel SALLES
SPIP 56	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice d'Insertion et de Probation	Signature des ROP et ROA	Emmanuelle CALMON Dinah GRÉNECHE (ANJARINIVO ANTENAINA) XXXX
SPIP 56	Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Matthieu PHILIPPE
SPIP 61	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - Chef d'antenne - RA Argentan	Signature des ROP et ROA	Stephan FEUILLARD David MENARD Atena STAN (LASBLEIZ) Théoène BALAUD Laurent-Xavier CONCE
SPIP 61	Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Anais PITEL
SPIP 72	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP	Signature des ROP et ROA	Gabriel PROUVEUR Olivier MOREAU
SPIP 72	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Jérôme LAURENT Emmanuelle VANNOORENBERGHE
SPIP 76	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Responsable des services administratifs et financiers	Signature des ROP et ROA	Karine MARIE Stéphanie TOUZEAU Rafaet BCHINI
SPIP 76	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Rafaet BCHINI Stephan MARION
SPIP 85	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Signature des ROP et ROA	Céline LEGUILLON Marc LEMEE-LEBEAU Nina FIGLIUZZI Manon PERCIER SOLER
SPIP 85	Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Barbara FRONTIGNY
4- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire - Validation et constatation de SF - création et transmission de FC			
SPIP 14	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Dominique DEAN Virginie VIALA
SPIP 22	Gestionnaire	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Philippe CLOAREC
SPIP 27	Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Nadège PERRIER
SPIP 29	Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Christiane COZIC Nelly MOURUGUIN
SPIP 35	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Pascale NORMAND Hervé COZIEU Solenn ANLI RICHARD Audrey REVEL
SPIP 44	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Evelyn BOUTEAU Coralie BON
SPIP 49	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Patricia GODARD Aurélien LE DRESSAY (ROGER)
	Gestionnaires		Alexandra GONTHIER Chris RICORDI
	Gestionnaire	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Mylène MORIN Chris RICORDI
SPIP 50	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Loïc KAPINSKI Valérie KOPEC Alexandra DI-CEGLIE
	Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Valérie KOPEC Alexandra DI-CEGLIE
	Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Charlie PLOURDEAU Rachel SALLES
SPIP 56	Gestionnaire	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Matthieu PHILIPPE
SPIP 61	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Gestionnaire	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Stephan FEUILLARD David MENARD Anais PITEL
	Gestionnaire	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Anais PITEL
	Gestionnaires	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Jérôme LAURENT Emmanuelle VANNOORENBERGHE
SPIP 76	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Rafaet BCHINI Stephan MARION
SPIP 85	Gestionnaire	Validation, constatation et certification SF - création et transmission de FC	Barbara FRONTIGNY
5- Validation des états de frais de déplacements			

SPIP 14	Adjointe à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - Chef d'antenne de CAEN Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Emilie DELAUNAY (à compter du 01/06/2026) Anouar BEN M'BAREK Manon LION Emeline MARGELY Dominique DEAN XXXX Soraya GHAIEM
SPIP 22	Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation Gestionnaire	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Mathilde LAVAUUR Philippe CLOAREC
SPIP 27	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Michel DUBOIS Anne Sophie LAMOLY Nadège PERRIER
SPIP 29	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Christiane COZIC Nelly MOURIOUQUIN
SPIP 35	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Pascale NORMAND Hervé COZIEN Gwenael MEILHAC Solemn ANLI RICHARD
SPIP 44	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Evelyne BOUTEAU Coralie BON
SPIP 49	Adjointe à la DFSPIP Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Aurélien LE DRESSAY (ROGER) Chris RICORDI Alexandra GONTHIER
SPIP 50	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Loïc KAPINSKI Alexandra DI CEGLE Valérie ROUSSEL
SPIP 53	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	XXXX Charlie PLOURDEAU Rachel SALLES
SPIP 56	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Emmanuelle CALMON Corinne LE GENTIL-MERZOUK Matthieu PHILIPPE Gaëlle RYBKA
SPIP 61	Gestionnaire	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Anais PITEL
SPIP 72	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Jérôme LAURENT Emmanuelle VANNOORENBERGHE
SPIP 76	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Rafael BICHINI Stéphan MARION Méissa PLOUGONVEN
SPIP 85	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint à la DFSPIP Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Céline LEGUILLON Marc LEMEE-LEBEAU Barbara FRONTIGNY Virginie GRESEAU Jessica RICHARD

Direction Interrégionale des services
pénitentiaires Grand Ouest

R52-2026-05-21-00005

Arrêté du 21 mai 2026 portant délégation de signature sur la décision de prolongation ou de mainlevée de la mesure d'isolement d'une personne détenue.

**DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES GRAND-UEST
(Bretagne-Normandie-Pays de la Loire)**

**ARRETE du 21 mai 2026 portant délégation de signature
Monsieur Pascal VION, Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest**

Vu le code pénitentiaire, et notamment en ses articles R.113-65, R.213-17 à R.213-35

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;

Vu la décision du Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire du 6 mai 2026 modifiant la décision du 3 mars 2026 portant délégation de signature ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 5 juillet 2024 nommant Monsieur Pascal VION, directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1er octobre 2024 ;

Vu l'arrêté du Directeur Interrégional des services pénitentiaires Grand-Ouest du 21 mai 2026 portant délégation de signature ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 18 mai 2026 portant nomination de Monsieur Marc GINGUENÉ, directeur des services pénitentiaires hors classe, en qualité d'adjoint au directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1er juin 2026 ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 16 mai 2024 portant réintégration de Monsieur Richard MENAGER, directeur des services pénitentiaires, en qualité de secrétaire général à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1er juin 2024 ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 12 juillet 2021 portant mutation de Monsieur Pascal MOYON, directeur des services pénitentiaires, à compter du 1er septembre 2021 en qualité de chef de département à la DISP de Rennes ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la justice du 31 janvier 2022 portant intégration de Madame Florence PETIT-DEQUEKER dans le corps des attachés d'administration de l'État, à compter du 1er février 2022, en qualité de chef de service à la DISP de Rennes.

Vu le contrat d'engagement du 25 septembre 2023 portant recrutement de Madame Lisa VETIL en qualité d'agent contractuel de catégorie A en l'absence de corps de fonctionnaire pour une durée indéterminée à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes

Vu l'arrêté du 30 juin 2025 portant réintégration de Madame Dominique GUILBERT (LOPEZ), directrice des services pénitentiaires, à compter du 15 septembre 2025 en qualité de cheffe de pôle ONE à la DISP de Rennes ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2025 portant mutation de Madame Mathilde DESFORGES, directrice des services pénitentiaires, à compter du 1er septembre 2025 en qualité de directrice des équipes de sécurité pénitentiaire de la DISP de Rennes.

ARRETE

Article 1 : Il est donné délégation de signature à Monsieur Marc GINGUENÉ, adjoint au directeur interrégional en ce qui concerne les décisions ci-après :

- Décision de prolongation ou de mainlevée de la mesure d'isolement d'une personne détenue lorsque celle-ci est de compétence interrégionale, ou proposition de prolongation ou mainlevée de la mesure d'isolement d'une personne détenue lorsque celle-ci est de la compétence de l'administration centrale conformément aux articles R.213-17 à R.213-35 du code pénitentiaire.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Marc GINGUENÉ, délégation de signature est donnée à Monsieur Richard MENAGER, directeur des services pénitentiaires, secrétaire général, à Madame Florence PETIT-DEQUEKER, attachée principale d'administration, cheffe de la mission du droit, de l'expertise juridique, à Madame Lisa VETIL agent contractuel, adjointe de la cheffe de la mission du droit, de l'expertise juridique, à Monsieur Pascal MOYON, directeur des services pénitentiaires, chef du Département Sécurité et Détention, à Madame Dominique GUILBERT (LOPEZ), directrice des services pénitentiaires, cheffe de pôle ONE et à Madame Mathilde DESFORGES, directrice des services pénitentiaires, directrice des équipes de sécurité pénitentiaire à la DISP de Rennes.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures des Régions Bretagne, Normandie et Pays de Loire.

Fait à Rennes, le 21 mai 2026

Le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

SIGNE
Pascal VION

Direction régionale de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt

R52-2026-05-28-00005

DRAAF-32 du 28 mai 2026 portant
renouvellement de la commission des recours de
la région des Pays de la Loire



**LE PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Arrêté 2026 - DRAAF – n° 32

portant renouvellement de la commission des recours
de la région des Pays de la Loire

- Vu** le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L.331-8 et R.331-9 ;
- Vu** l'arrêté du Conseil d'État du 5 août 2025, relatif à la présidence de la commission des recours contre les sanctions pécuniaires prononcées à l'encontre des exploitants agricoles des Pays-de-la-Loire, nommant en tant que présidente titulaire de la commission des recours des Pays de la Loire, Madame Claire CHAUVET, vice - présidente au tribunal administratif de Nantes ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2025/DRAAF/84 du 4 juin 2025 portant renouvellement de la commission des recours de la région des Pays-de-la-Loire ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2026/SGAR/DRAAF n°16 du 19 février 2026 portant délégation de signature du préfet de la région des Pays de la Loire à Mme Annick BAILLE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire,

Considérant que du fait de changement de présidence, il y a lieu de procéder au renouvellement de la composition de la commission des recours de la région Pays-de-la-Loire ;

SUR proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire,

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés, en qualité de membres de la commission régionale des recours de la région des Pays-de-la-Loire :

Madame Claire CHAUVET, vice-présidente au tribunal administratif de Nantes, présidente titulaire ;

Madame Justine-Kuzoe KUBOTA, conseillère au tribunal administratif de Nantes, présidente suppléante ;

Madame la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays-de-la-Loire ou son représentant ;

Monsieur le directeur régional des finances publiques des Pays de la Loire ou son représentant ;

En tant que personnalités compétentes en matière agricole :

Monsieur Brice GUYAU, membre titulaire ;

Madame Nelly LOUPY, membre titulaire ;

Monsieur Anthony MOREAU, membre suppléant ;

Monsieur Jean-Paul PIET, membre suppléant.

Article 2 : Le secrétariat de la commission régionale des recours est assuré, sous l'autorité de son président, par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays-de-la-Loire.

Article 3 : L'arrêté préfectoral n°2025/DRAAF/84 du 4 juin 2025 est abrogé.

Article 4 : La secrétaire générale pour les affaires régionales des Pays de la Loire et la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région des Pays-de-la-Loire.

À Nantes, le

28 MAI 2026

Pour le Préfet et par délégation

La Directrice Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt



Annick BAILLE